

N° 3 - 2^e ANNÉE

REDACTION, ADMINISTRATION, ANNONCES
10, Rue Saint-Joseph, PARIS
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS ET CONCOUES
10, rue Saint-Joseph, PARIS
(On s'abonne dans tous les bureaux de poste)

PRIX : 10 CENT.

L'ŒIL DE LA POLICE

PUBLICATION NATIONALE

FAITS DRAMATIQUES
EVENEMENTS PASSIONNELS
OU TRAGIQUES

ROMANS DE DÉTECTIVES
ET DE POLICE

LES DRAMES DE L'AMOUR
LES DRAMES DE LA VIE
LES DRAMES DE LA MORT

PARAIT CHAQUE SAMEDI



QUATRE EXÉCUTIONS CAPITALES A BETHUNE

(Voir la suite à la page 2.)

36866

L'ŒIL DE LA POLICE

LA BANDE DU « CARTOUCHE DU NORD »

QUATRE EXÉCUTIONS CAPITALES A BÉTHUNE

Le 11 janvier 1909 marquera une date dans les fastes de la guillotine.

A l'heure où, blafard et brumeux, le jour se levait sur la ville de Béthune, le glaive de la justice s'est abattu à quatre reprises, faisant tomber les têtes de quatre sinistres bandits, dont les sanglants exploits avaient, pendant près de dix ans, terrifié les populations du nord de la France.

Les crimes de la bande Pollet.

Il n'est pas inutile de résumer ici les innombrables méfaits par lesquels les deux frères Pollet, Deroo et Vromant-Canut ont mérité, parmi tant de criminels qui attendent l'heure du châtiement, d'être offerts les premiers en proie à la guillotine depuis si longtemps immobilisée.

Abel Pollet, qu'on a justement surnommé le « Cartouche du Nord », et que son audace et sa férocité avaient placé à la tête d'une trentaine de malfaiteurs tout désignés pour être les dignes soldats d'un tel chef, avait formé sa bande dès 1898.

L'association se livra tout d'abord à des vols d'aliments, de bijoux, de valeurs, qu'elle exerça sur une échelle de plus en plus vaste, sans aller toutefois jusqu'à l'effusion de sang.

On « travaillait » de préférence la nuit,

De plus, on a relevé à la charge de chaque bandit cent dix-huit vols, qualifiés crimes par la loi, commis de nuit et à main armée, avec menaces et violences, effraction et escalade.

Mais on peut estimer à un chiffre double le nombre des crimes et vols commis par ces hommes...

D'ailleurs, Abel Pollet, presque à la veille de son exécution, a déclaré au sous-préfet de Béthune qui le visitait dans sa cellule :

— Si on savait tout ce que j'ai fait, on ne voudrait pas y croire ! Ce que j'ai avoué à la cour d'assises n'est rien. J'ai commis, à moi seul, plus de deux cent cinquante crimes et délits.

Le châtiement.

Pour assister à l'œuvre de mort que la majorité du pays appelait de tous ses vœux, une foule considérable était accourue de Lens, d'Arras, d'Hazebrouck, des communes d'alentour, augmentant le nombre des habitants de Béthune curieux d'assister à cette sanglante manifestation de la justice.

Pendant toute la nuit, sous une pluie fine et pénétrante, des groupes de promeneurs vinrent, sans discontinuer, visiter le lieu de l'exécution et contempler les murs derrière lesquels Abel Pollet et ses trois principaux complices atten-

taine de gendarmes établissent un barrage à l'intérieur duquel deux cent cinquante porteurs de cartes sont seuls admis, alors que sur les toitures des maisons environnantes ainsi que sur les arbres, on voit entassées ou accrochées de véritables grappes humaines.

Mais l'heure de l'exécution approche. Abel Pollet est déjà réveillé par les clameurs qui montent du dehors. A six heures un quart, le procureur de la République, accompagné du préfet, du sous-préfet et du directeur de la prison, entre dans sa cellule.

— Abel Pollet, dit le magistrat, ayez du courage ! Votre recours en grâce est rejeté.

— C'est bien, répond avec calme le chef de la terrible bande. Je m'attendais à l'expiation. Je la supporterai courageusement.

Et il ajoute, lui qui fut sans pitié pour tant de faibles et innocentes victimes : — Je ne regrette que ma femme et mes enfants...

Puis il réclame de quoi écrire et, dans une courte note, il recommande ceux qu'il va laisser derrière lui à ses « supérieurs » et à tous les agents qui lui ont marqué de la bonté.

De son côté, Auguste Pollet, quand on lui annonce le rejet de son recours en grâce, se contente de dire :



Abel POLLET



Auguste POLLET



Théophile DEROO



VROMANT-CANUT

après avoir fait étudier pendant le jour, par un service où des femmes jouaient un rôle, les locaux où l'on se proposait d'opérer. Puis, le moment venu, on pénétrait dans l'habitation désignée, on surprenait les habitants terrorisés — la plupart du temps des vieillards — et, à l'aide du bâton, on leur faisait avouer l'endroit où se trouvait leur argent.

Et, l'expédition terminée, on s'occupait sans plus tarder d'en préparer une autre...

L'impunité longtemps acquise encouragea ces redoutables malandrins. Les simples violences au moyen desquelles ils dévalaient la langue de leurs victimes ne leur suffirent plus. Dès lors, une abominable série de crimes commença.

On a relevé à la charge d'Abel Pollet, trois assassinats :

A la charge d'Auguste Pollet, un assassinat et une tentative d'assassinat ;

A la charge de Vromant-Canut, un assassinat ;

A la charge de Théophile Deroo, deux assassinats et sept tentatives d'assassinat.

daient, en dormant, l'heure du dernier réveil.

Parfois, des cris s'élevaient, comme ceux de ces individus qui clamèrent à la porte de la prison : « Pollet ! c'est la mort !... Tu vas y passer ! » ou bien encore ceux de : « Vive Deibler ! » par où se manifestait le sentiment public quant à cette renaissance de la guillotine — et qu'il n'avait jamais, jusqu'ici, croyons-nous, été donné à l'exécuteur des hautes œuvres d'entendre proférer...

Enfin, à trois heures et demie, le fourgon de la guillotine arriva et fit halte à proximité de la prison.

On avait d'abord décidé, paraît-il, d'exécuter les condamnés sur la place Lamartine ; mais M. Deibler a fait observer que la torture serait horrible, pendant l'exécution des premiers, de ceux qui, à côté, enfermés dans une voiture cellulaire, percevaient, à une, deux ou trois reprises, le bruit du déclin et la chute du couperet.

Pendant qu'on dressait les bois de justice, un bataillon du 78^e de ligne, deux escadrons du 21^e dragons et une cen-

— Je m'y attendais...

Deroo fait le même accueil résigné à la lugubre nouvelle.

Quant à Vromant-Canut, il y répond par cette réflexion :

— Ce n'est pas bien ! C'est injuste !

Quelques instants après, Abel Pollet demandait à voir l'aumônier.

— Merci, lui dit-il, de ce que vous m'avez donné, mais c'est tout. Je me suis du reste confessé au juge d'instruction. Ça suffit.

Deroo et Vromant-Canut manifestent le désir d'entendre une dernière fois la messe.

Un petit autel est dressé dans le couloir de la prison entre les deux portes de leurs cellules. Et, l'office terminé, les deux condamnés communient. Puis ils fument tranquillement les cigarettes et boivent les verres de rhum ou de genièvre qui leur sont offerts.

Il va être sept heures.

Les quatre condamnés sont livrés à l'exécuteur.

Pour chacun, il est procédé, séparément, à la toilette funèbre.

Il convient de remarquer qu'ils ne se sont pas revus depuis le jour de leur condamnation, et ne se reverront pas davantage à l'heure du supplice.

Tous quatre sont donc, chacun de leur côté, entravés et ligottés, tandis que le premier aide de M. Deibler leur dégage la nuque par un coup de ciseau dans les cheveux et une large échancrure au col de la chemise.

A l'échafaud.

Au dehors, la foule s'impatiente, difficilement contenue par le barrage de troupes.

A tout instant, on entend éclater les cris : « Vengeance ! Vengeance ! A mort ! A mort ! »

Une pluie fine ne cesse pas de tomber. Tout à coup, un commandement militaire est lancé : « Portez armes ! »

Et Deroo apparaît. Il est affreusement pâle. Un rictus contracte sa face quand il voit la sinistre machine se dresser devant lui. Les mains et les pieds entravés, il est porté sur la bascule. L'exécuteur assujettit la tête dans la lunette. Elle vacille un peu, comme si elle était mal emboîtée. On entend un léger déclin, un bruit sourd... La tête tombe dans le seau, et, d'un geste rapide, les aides précipitent le corps dans le panier, où la tête va bientôt le rejoindre.

La foule crie : « Bravo ! » puis, de nouveau : « A mort ! A mort ! Vengeance ! » pendant que M. Deibler et son premier aide réajustent la guillotine et passent l'éponge sur le couperet.

Le sang du premier supplicié a giclé sur les montants de bois et rougi la boue du trottoir.

Le second condamné, Vromant-Canut, paraît bientôt. Il ne fait aucun geste avant d'être jeté sur la bascule. Mais, à ce moment, le corps est agité de violents soubresauts, et il faut la vigoureuse poigne des aides pour le maintenir sous la lunette. Le couteau tombe...

Le tour d'Auguste Pollet est venu. Dans la foule, les clameurs redoublent. Le condamné tente de se débattre. Solidement maintenu, on entend murmurer d'une voix éteinte : « Laissez-moi tranquille... Laissez-moi tranquille... » Puis, il regarde avec terreur l'ouverture rouge de la lunette. Mais on le bascule. La lame triangulaire s'abat...

Il ne reste plus à frapper qu'Abel Pollet, le chef de la bande. La couleur de la foule redouble : « Le voilà ! le voilà ! A mort ! A mort ! » Il essaie de faire face et de parler. Mais les sons ont peine à sortir de sa gorge contractée. Des mots qu'il articule difficilement, on ne distingue que : « Calotins ! Calotins ! » En apercevant, devant la guillotine, le cadavre encore pantelant de son frère, il a un mouvement brusque de recul. On voit comme un tremblement secouer sa face blafarde. Sur la planchette, son corps s'agite, rebelle aux pressions des aides de Deibler. Il tente d'arracher son cou de la lunette. Mais deux mains le tirent par les oreilles — et le couperet tombe...

Pour la quatrième fois, justice est satisfaite.

Il est exactement 7 heures 32. Les quatre exécutions ont été effectuées en huit minutes.

Et, pendant que la foule s'écoule lentement, un fourgon part au grand galop, emportant, dans le panier où ils sont réunis, les quatre corps et les quatre têtes du « Cartouche du Nord » et de ses trois principaux complices.

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

L'ATTAQUE DU TRAIN 16

Le 21 novembre 1907, le train express n° 16, de Toulouse à Paris, filait dans la nuit, à la vitesse de 70 kilomètres à l'heure. Il emportait dans son troisième fourgon une somme de 98.715 francs, contenue dans soixante-seize boîtes à recettes, appartenant à la Compagnie d'Orléans et que surveillait le chef de train Tardier, assisté de l'employé Féline. Tout à coup, la porte du fourgon s'ouvrit, donnant passage à un individu — Albinet — dont les intentions à l'égard des valeurs confiées au train 16 n'étaient pas douteuses. Aussitôt, Tardier l'accueillit d'un magistral coup de pied en pleine poitrine. Mais Albinet tenait bon. Il resta cramponné aux ferrures en sautoir, tandis qu'un second individu — Morin, dit Charlot — faisait irruption dans le fourgon et tirait sur le chef de train, à bout portant, un coup de revolver. Tardier

reçut la balle dans l'avant-bras. De son côté, Féline, qui courait déjà au poste-vigie, tomba frappé d'une balle qui l'atteignit aux reins.

En présence de cette attaque à main armée, Tardier avait gardé tout son sang-froid. Il réussit à actionner les freins d'arrêt. Le train stoppa. Mais, pendant ce temps, un troisième individu — Roche — avait pénétré dans le fourgon derrière ses deux acolytes, et lancé huit des boîtes à recettes au dehors. Profitant de l'arrêt du train, les trois bandits sautèrent lestement sur la voie, ramassèrent les huit boîtes, puis, — Morin tenant en respect, à coups de revolver, les voyageurs qui s'étaient mis à leur poursuite, — ils disparurent bientôt dans la nuit.

Les soupçons se portèrent sur trois hommes qui avaient pris le train à la gare d'Etampes, avec des billets de 1^{re} classe à

destination de Paris-Austerlitz, où, d'ailleurs, ces billets manquèrent. Et, peu après, le service de la Sûreté apprenait qu'un nommé Roche et un certain Charlot avaient collaboré à l'attaque du train 16 avec un évadé des travaux forcés.

On ne tarda pas à arrêter, à Lille, Roche qui avoua, en dénonçant Morin et l'évadé comme ses complices.

Morin et Albinet furent, à leur tour, mis en arrestation au commencement de 1908, le premier rue de Sèvres, à Paris, et le second à Bordeaux.

Celui-ci fut trouvé porteur d'une somme de 1.350 francs : de journaux publiant son portrait, à propos de l'attaque du train 16 ; d'un bec-de-cane ouvrant les boîtes à recettes, et, enfin, d'un « carré » de fer qui ouvre les fourgons, en tout semblable à celui qu'on avait retrouvé sur le lieu de l'attentat.

Albinet habitait Bordeaux depuis quelques semaines. Il y recevait ses lettres à la poste restante, sous le nom de Leray. Mais, un jour, énérvé de ne plus voir venir aucune

nouvelle, il s'oublia jusqu'à demander s'il n'y avait rien au nom d'Albinet. Ce fut cette imprudence qui le perdit.

Albinet avait déjà encouru six condamnations, dont une, en 1897, pour un crime identique à celui qu'il devait commettre dix ans plus tard. En effet, il fut alors condamné à



ALBINET

(Lire la suite à la page 11.)



DE LA POLICE DANS LE NORD

UN RAT D'HOTEL MYSTÉRIEUX. — Vers 5 heures du matin, un voyageur et sa femme qui occupaient une chambre du Splendide Hôtel à Lille, fut réveillé en sursaut par un bruit de vêtements froissés.

Le voyageur tourna la commutateur de l'électricité et



dans la vive lumière il aperçut un individu, pieds nus, habillé de noir, dont le visage était caché par un bonnet de coton. Le gailard fouillait les vêtements. Une lutte s'engagea. Le voyageur réussit à enlever le rat d'hôtel dans une pièce voisine et courut chercher de l'aide; mais, quand il revint accompagné du patron de l'hôtel, l'homme avait mystérieusement disparu, abandonnant tout son matériel de cambrioleur.

NORD.



BIZARRE ACCIDENT DE CHEMIN DE FER. — Un triste accident qui a causé la mort d'un homme est survenu à la gare annexe de Roubaix.

Un tailleur de pierre, Gustave Costermant, 55 ans, demeurant à Wasquehal, avait été chargé de sceller des pierres placées à l'orifice d'une prise d'eau.

Costermant était monté sur une échelle qu'on lui avait recommandé de tenir éloignée de la voie. Oubliant ce qui lui avait été dit, l'ouvrier plaça l'échelle si près des rails, qu'au cours d'une manœuvre de wagons, elle fut renversée.

Costermant fut précipité sur le sol d'une hauteur de 4 mètres et tué sur le coup.

NORD.



UN MOULIN DÉMOLI PAR LA FOUDRE. — Sur la route de Calais à Saint-Omer, au lieu dit les « Attaques », se dressait un moulin à vent nouvellement remis à neuf. Il y a quelques jours, la foudre tomba sur ce fragile édifice et par un étrange phénomène le moulin fut exactement fendu dans le sens de sa hauteur, et chacune des deux moitiés vint s'échapper sur le sol. Au moment de l'accident un ouvrier menuisier, Henri Barbier, travaillait à l'intérieur. Il eut la chance de n'être blessé ni par la foudre, ni par les débris du moulin, et sortit sain et sauf de dessous les débris. NORD.

L'EXPLOSIF

J'avais connu Fédor Pétrovitch à Genève, dans une pension de famille, où nous étions plusieurs réunis.

Il y avait là, en dehors de moi, cinq ou six Allemands, deux étudiants russes, et Fédor Pétrovitch, Slave de race, mais Polonais d'origine.

Il n'était plus très jeune, il grisonnait — aux tempes seulement, — car en dehors des cheveux qui formaient couronne sous son large chapeau de feutre mou, il était absolument chauve.

Nul doute que les grandes études auxquelles il s'était livré n'eussent pour beaucoup contribué à cette calvitie.

Fédor Pétrovitch avait beaucoup travaillé sa vie durant.

C'était un ingénieur de haut mérite. Mais plusieurs de ses découvertes, de ses inventions, lui avaient été dérobées par des gens audacieux et malhonnêtes, qui avaient pu en profiter, en employant des fonds que Fédor n'avait pas à sa disposition. L'ingénieur eut le caractère aigri et se révolta contre toute la société, qui lui en voulait — assurait-il.

Certaines fréquentations l'amènèrent à lier connaissance avec des étudiants à Saint-Petersbourg et ceux-ci, mettant à profit ses rancunes et ses haines, aussi bien que ses qualités de chimiste, l'engagèrent à leur suite.

Fédor Pétrovitch devint un ardent révolutionnaire. Il ne voyait plus que coups de poignard et de revolver, et ne rêvait que bombes, prêtes à délivrer le monde de tous les tyrans qui l'opprimaient.

C'était là son unique pensée, une véritable obsession : il voulait faire sauter des empereurs, des rois, des sultans, le tsar, tous les chefs d'Etats. A part cette petite manie, Pétrovitch était le meilleur des hommes et n'eût pas fait mal à une mouche.

Ses théories quelque peu subversives l'avaient, cependant, plusieurs fois mis en contact avec la police russe ; il avait même fréquemment eu maille à partir avec elle.

Une dernière explosion qui eut lieu au Palais d'Hiver, où l'on compta deux morts et plusieurs blessés, l'obligea à quitter la Russie, afin d'éviter des ennuis, plus graves peut-être.

Il n'était impliqué dans aucun complot, mais des amis le prévinrent à temps, et il put gagner un pays hospitalier.

Il s'en fut en Suisse, et c'est là, à Genève, que je le rencontrai.

J'ai peut-être un peu longuement insisté sur ces détails biographiques de l'existence mouvementée de mon ami Fédor Pétrovitch, mais l'on verra qu'ils sont absolument nécessaires pour comprendre les événements qui vont suivre.

Un soir, après dîner, l'ingénieur, qui s'était lié d'amitié avec moi, m'invita à l'accompagner dans sa chambre. Il voulait me faire voir une invention nouvelle qui devait révolutionner le monde. Il habitait au troisième étage de la pension

de famille, dans une petite chambre qui donnait sur une cour.

Nous étions à peine entrés qu'il mit un doigt sur la bouche, pour me recommander le silence, puis il me dit à voix basse :

— Vous ignorez, sans doute, que j'ai découvert un explosif comme on n'en a vu aucun jusqu'à présent ?

— Oui, en effet, je l'ignorais.

— Cet explosif, mon cher ami, réduira en atomes toutes les personnes qui pourront se trouver sur le lieu de l'explosion, dans un rayon de...

— Ecoutez, Pétrovitch, lui fis-je, faites sauter tous les souverains de la terre, mais franchement, vous pourriez bien épargner vos co-locataires !

— Mes co-locataires, répliqua-t-il, en me prenant le bras, mais je ne voudrais pas qu'il leur arrive le moindre mal. Je m'en voudrais toute ma vie. C'est aux tyrans que j'en ai !

Nous en étions là de notre conversation quand un domestique vint prévenir Pétrovitch que quelqu'un l'attendait au salon, un étranger qui avait insisté pour le voir le soir même.

L'ingénieur me quitta aussitôt pour revenir bientôt après me rejoindre l'air tout bouleversé : on venait de lui signifier l'ordre du gouvernement fédéral d'avoir à quitter la Suisse dans les vingt-quatre heures.

Il était ni plus, ni moins, expulsé comme terroriste russe nihiliste.

— Ah cela, lui dis-je, il fallait bien vous y attendre. Et je suis loin de m'en étonner.

Je devais quitter la Suisse quelques jours après, pour gagner le Havre où j'allais m'embarquer pour l'Amérique. Je proposai à Pétrovitch d'avancer mon départ, pour qu'il pût m'accompagner jusqu'à Paris au moins. Il accepta avec empressement, et c'est ainsi que nous nous trouvâmes tous deux le surlendemain à Paris.

Ici encore, le service de la Sûreté, averti par la police suisse, décida de procéder à l'expulsion de Fédor Pétrovitch.

L'ingénieur vint me trouver et me demanda ce qu'il devait faire.

— Mais c'est bien simple, lui dis-je. Il faut quitter le territoire français, dans les délais que l'on vous fixe.

— Et aller où ? fit-il tout ému. S'il en est ainsi dans tous les pays où je me rendrai, je vais être un autre Juif-Errant.

— Ah ! mon ami, c'est bien de votre faute ! Nul ne vous a prié d'inventer des explosifs, capables de faire sauter tous les souverains de la terre !

— Vous avez raison. Mais puisqu'il en est ainsi et que la société me rejette de son sein, en me traitant en paria, je me vengerai de cette société maudite ! Pour le moment, toutefois, songeons au plus pressé. Où vais-je bien pouvoir me réfugier ?

— Tenez, Pétrovitch, voulez-vous que je vous donne un bon conseil ?

— Certainement !

— Partez donc en Amérique. Ne songez plus à toutes vos théories utopiques, et je vous garantis qu'en vous remettant à vos travaux de chimie, vous réussirez dans le Nouveau Monde à vous créer une situation bien autre de celle que vous avez en ce moment.

L'ingénieur m'écouta en silence et finit par être de mon avis.

Grâce à un ami auquel je fis comprendre qu'il y avait là une bonne action à faire, je pus me procurer des papiers qui devaient faciliter à Pétrovitch son entrée aux Etats-Unis.

C'était le lendemain matin que nous devions partir ensemble pour le Havre, où deux places étaient retenues pour nous à bord de « La Provence ».

Voulant bien m'assurer que Pétrovitch avait fait tous ses préparatifs, je me rendis dans sa chambre, et l'y trouvai très occupé à tourner en tous sens un assez gros morceau de charbon de terre.

— Eh bien, lui fis-je, alors c'est demain matin que nous partons ?

— Oui, me répondit-il. Demain matin.

— Et qu'êtes-vous en train de faire là avec ce morceau de charbon ?

— Chut ! me dit-il tout bas, en m'invitant au silence. J'ai trouvé comment me venger de cette société maudite qui m'en veut tant.

— Ah ! Comment cela ?

Il me confia alors, sous le sceau du secret que ce morceau de charbon, creusé à l'intérieur par lui, contenait l'explosif de son invention, bien dissimulé par une couche supérieure de charbon. Il avait un sourire béat qui me fit frémir, tant l'inconscience de cet homme m'effrayait.

— Oh, ne craignez rien, ajouta-t-il, il n'y a aucun danger à manipuler mon explosif : il ne peut éclater qu'au contact du feu.

— Et alors, que comptez-vous faire ?

Il alla chercher un journal du matin, soigneusement plié sur une table, et comme il me désignait du doigt un petit entrefilet, je pus lire que trois milliardaires américains bien connus avaient retenu leur passage pour la semaine suivante, à bord de « La Champagne », revenant aux Etats-Unis, après un séjour de plusieurs mois en Europe.

— Je ne vois pas bien, dis-je à l'ingénieur, en quoi ce départ peut bien vous intéresser. Vous ne les connaissez pas, je présume ?

Il eut un sourire de dédain devant ce manque de compréhension de ma part.

— Je ne les ai jamais vus de ma vie, mais ce sont de ces heureux de l'existence, qu'il faut faire disparaître.

Pétrovitch m'expliqua alors tout son plan infernal. Au Havre avant d'embarquer à bord de « La Provence », il irait jusqu'aux quais où se trouvait « La Champagne », et profitant de ce que ce bateau faisait charbon, il glisserait le morceau qui contenait l'explosif, dans l'un des sacs dont on remplissait les soutes, et durant la traversée, à un moment donné, sous l'action du feu, une explosion se produirait, faisant sauter le transatlantique, avec tous ses passagers.

C'était un projet diabolique, et un ins-

FEUILLETON DE L'ŒIL DE LA POLICE n° 3.

LE CRIME DE L'OMNIBUS

PAR

FORTUNÉ DU BOISGOBEY

— Allons donc ! je viens de causer avec les gardiens de la paix qui ont constaté le décès. Le corps n'a pas seulement une piqûre.

Tiens ! voilà les hommes du poste qui arrivent avec un brancard pour l'emporter.

On m'a demandé mon nom, voilà tout.

— On t'a demandé ton nom, et tu l'as donné !

— Sans doute. Pourquoi l'aurais-je caché ? D'ailleurs, je ne pouvais pas faire autrement.

— Ça, c'est une raison. Il est certain que, si tu avais refusé de dire qui tu étais, ce refus aurait paru touché. On t'aurait soupçonné.

— Soupçonné de quoi ? Puisque je te dis que cette jeune fille a succombé à la rupture d'un anévrysme. Tous ceux qui l'ont vue

* Voir l'Œil de la Police n° 2.

n'ont aucun doute à cet égard. Les sergents de ville, l'employé de la station, le conducteur...

— Tous gens aussi compétents les uns que les autres en matière de décès ! Ne dis donc pas de bêtises. Tu sais aussi bien que moi qu'un médecin examinera le corps, et que lui seul pourra trancher la question.

Et, quoi qu'il décide, tu peux l'attendre à être appelé chez le commissaire.

— Eh bien, j'irai... et j'aurai soin de ne pas t'y emmener avec moi, car avec tes imaginations et tes raisonnements, tu troublerais la cervelle de l'homme le plus sensé. Ah ! tu feras un terrible juge d'instruction ! Tu vois des crimes partout.

— J'en vois où il y en a, mon cher. Tu viens d'assister à un bel et bon assassinat, savamment combiné et magistralement exécuté. Il y aurait de quoi défrayer de copie pendant trois mois tous les journaux de Paris.

— Tu es fou. Les journaux raconteront demain qu'une jeune fille est morte subitement dans un omnibus, et après-demain il n'en sera plus question.

— Si le public ne s'en occupe plus, moi, je m'en occuperai.

— Tu veux faire de la police pour ton agrément ! Il ne te manquait plus que cela. C'est complet.

— Il faut bien employer ses loisirs à quelque chose, et j'ai du temps de reste.

— Et ton tableau, malheureux, ton tableau, qui devrait être prêt pour l'exposition et qui est à peine commencé !

— Je m'y mettrai au printemps. L'hiver, je ne suis jamais en train. J'ai donc deux mois devant moi, et avant deux mois, j'aurai retrouvé la femme qui a fait ce mauvais coup.

— C'est-à-dire celle qui était assise à côté de cette pauvre enfant ?

— Naturellement.

— Pardon ! il y en avait deux, l'une à droite, l'autre à gauche de la petite.

— Celle qui est restée jusqu'à la rue de Laval, et qui t'a si adroitement repassé le cadavre.

— Fais-moi donc le plaisir de m'expliquer comment elle a pu s'y prendre pour tuer sa voisine sans que personne s'en aperçût.

— Très volontiers... dès que tu auras répondu aux questions que je vais te poser. Tu m'as dit que la jeune fille s'appuyait sur la dame voilée...

— Oui... je crois même que la dame la tenait par la taille.

— A quel moment a-t-elle commencé à l'entourer charitablement de son bras ?

— Mais il me semble que c'est après la descente du pont Neuf. L'omnibus allait très vite, et une roue a dû passer sur une grosse pierre, car il y a eu un cahot très violent. La petite a jeté un cri... oh ! un cri bien faible... Elle a porté la main à son cœur, elle s'est renversée en arrière... probable-

ment la secousse lui avait brisé un vaisseau dans la poitrine... Elle est morte sans souffrir... et presque sans faire un mouvement.

— C'est, en effet, on ne peut plus vraisemblable, dit ironiquement Binot. Et alors, après ce léger spasme, elle a penché la tête... la bonne voisine a présenté son épaule... elle a fait de son bras une ceinture à l'enfant qui n'a plus bougé.

— Tu racontes la scène exactement comme si tu l'avais vue.

— Et toi qui l'as vue, tu as trouvé tout simple que cette jeune personne s'endormit tout à coup et ne se réveillât plus.

— Je n'y ai pas fait d'abord grande attention... on n'y voyait pas très clair dans le fond de la voiture. Les lanternes étaient presque éteintes.

— Parbleu ! j'en étais sûr. La scélérate comptait sur l'obscurité.

— Mais, encore une fois, de quel procédé a-t-elle usé pour expédier dans l'autre monde, en moins de dix secondes, une fille qui n'avait pas vingt ans et qui ne demandait qu'à vivre ? Tu ne me soutiendras pas, je suppose, qu'elle l'a poignardée ?

— Poignardée, oh ! non. Il y a des moyens plus sûrs et moins bruyants.

— Lesquels ?

— Mais... le poison, par exemple... avec une goutte d'acide prussique, on foudroie l'homme le plus robuste.

DE LA POLICE DANS L'OUEST

UN BAIN DÉSAGRÉABLE. — Joseph Duménil, conducteur de bestiaux, venu au Havre pour ses affaires, sortait à six heures du matin d'un débit de tabac du quai



d'Orléans. Tout en bourrant sa pipe, il s'était approché du quai pour regarder les navires, lorsqu'un individu le suivant depuis un instant, fonça sur lui, lui arracha des mains sa bague qui lui sert en même temps de porte-monnaie, elle contenait 7 à 8 francs. Puis d'un violent coup de tête l'homme le poussa dans le bassin. M. Duménil fut retiré de l'eau sain et sauf.



UN FORCENÉ. — Albert Marie, 30 ans, cultivateur à Clinchamps, pris subitement d'un accès de folie furieuse, quitta son domicile, ayant un Christ dans la main gauche et un bâton dans la droite. Avant rencontré Victor Leponnier, 74 ans, il se jeta sur lui, et le frappa si violemment que le vieillard succomba peu après. Le fou attaqua ensuite une brave femme qui passait et la frappa également avec violence. On parvint enfin à maîtriser le forcené, qu'on a dû interner dans un asile d'aliénés.



FRATRICIDE INVOLONTAIRE. — François Jouanny, à Ploufragan, voyant son chien s'arrêter devant un buisson, crut à la présence d'un gibier et tira un coup de fusil. Il causa ainsi la mort de son frère Jean qui, après avoir ramassé des betteraves dans un champ, se reposait à l'ombre d'une haie.

HORRIBLE CRIME D'UN ALCOOLIQUE. — A Druault, Pierre Marie, marié depuis trois mois, vivait en mauvaise intelligence avec sa femme à laquelle il reprochait d'avoir eu un enfant avant son mariage. Ayant bu le misérable s'est jeté sur cet enfant, âgé de 4 ans, et, après l'avoir roué de coups, l'a étranglé net. Pierre a été arrêté par la gendarmerie qui a dû le protéger contre la fureur de la foule.

COTES-DU NORD.

— Quand on la lui verse dans l'œil ou sur la langue, oui...
— Ou sur une simple écorchure de la peau... Tu hausses les épaules... très bien ! Je n'ai pas la prétention de te convaincre ce soir. Demain, tu reconnaîtras peut-être que j'avais raison. Je monterai à ton atelier dans l'après-midi.

En attendant, je te quitte. Voilà les brancardiers qui emportent le corps. Je m'en vais flâner du côté du poste pour savoir un peu ce que l'on dit de cette histoire-là. Je connais le brigadier. Il me donnera des renseignements.

Et le policier par vocation se précipita hors du café en criant à son ami :
— Tu régleras mes consommations. Je n'ai que quatorze bocks.

II

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas, dit le proverbe.

Le lendemain de ce triste voyage en omnibus qui s'était terminé par une catastrophe, un beau soleil d'hiver éclairait la place Pigalle. La température s'était subitement adoucie ; la fontaine dégelée lançait son jet d'eau vers le ciel bleu, et les modèles italiens, assis sur les marches autour du bassin, souriaient d'aise aux rayons de l'astre qui les réchauffait pendant la longue station devant les ateliers.

tant je me demandai si l'ingénieur ne devenait pas complètement fou.

A quoi bon, d'ailleurs, discuter avec lui, en lui faisant entrevoir qu'en faisant disparaître ces trois milliardaires, il allait faire probablement périr un grand nombre de malheureux dont le travail assurait l'existence d'être chers.

Je n'avais qu'un parti à prendre : déjouer ce plan odieux, en faisant immédiatement arrêter Pétrovitch, comme un fou dangereux. Je le quittai donc, avec l'intention bien prise de me rendre au poste de police le plus voisin, quand l'idée me vint que je pourrais peut-être entièrement transformer l'ingénieur, en le guérissant à tout jamais de sa monomanie homicide.

Le même soir je fis monter chez moi un seau de charbon, en recommandant qu'on me donnât de gros morceaux. J'en pris un auquel je donnai, à coups de tisonnier, une forme à peu près analogue à celui de Pétrovitch, et je le portais sous mon pardessus, en me rendant chez l'ingénieur le lendemain matin.

Sous un prétexte quelconque, je le forçai à s'absenter quelques instants, et me tenant ce temps à profit, je changeai ce morceau de charbon contre l'autre.

Je n'avais rien à craindre, puisque Pétrovitch m'avait assuré que l'explosion ne pouvait se produire que sous l'action du feu.

Nous nous rendîmes ensemble à la gare en voiture, et, au moment de traverser la Seine, comme Pétrovitch, s'était arrêté pour acheter quelques cigares, je jetai à l'eau le charbon à l'explosif.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

LES PUCES DE MIRANDA

Au moment où nous entrons dans la salle d'audience, la célèbre dompteuse de puces Miranda, la plaignante, fait sa déposition.

— Oui, messieurs, c'est comme je vous le dis. Ce personnage à l'âme fourbue, qu'on pourrait lui faire sans se tromper l'appliquer des étiquettes les plus infamantes, a commis un préjudice à mon endroit.

M. LE PRÉSIDENT. — De quoi vous plaignez-vous ?

LA PLAIGNANTE. — D'avoir été complètement dépucée... Vu qu'il m'a enlevé toutes mes puces.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous devriez vous en féliciter.

LA PLAIGNANTE. — Y'a pas de quoi... C'est des puces savantes, mon président ; il m'a volé en outre mon matériel et mes accessoires. Faut vous dire que ce gredin-là m'a effarouché une locomotive, un carrousel de chevaux de bois avec jeu de bagues, une voiture royale du sacre de Sa Majesté Napoléon I^{er}, un puits avec ses poulies, cercles et seaux, une chaire à prêcher, un vaisseau de guerre de cent vingt canons, des meubles, des selles et des fauteuils en or... Et tout ça à mon nez et à ma barbe, sans que je m'en aperçoive.

M. LE PRÉSIDENT. — Tout cela est pourtant bien volumineux.

LA PLAIGNANTE. — Ne confondons pas. C'est des choses spéciales fabriquées pour puces savantes.

M. LE PRÉSIDENT. — Et comment le prévenu a-t-il pu les emporter sans que vous vous en aperceviez ?

Arrivé au Havre, l'ingénieur russe persuadé que le morceau de charbon qu'il portait, soigneusement enveloppé, était bien celui qu'il avait préparé, le déposa sans être vu, dans un tas de charbon qu'on embarquait à bord de « La Champagne » et s'éloigna aussitôt.

Or il arriva que « la Provence » ayant à subir certaines réparations, fut mise aux chantiers et remplacée par « La Champagne » qui partit le jour même.

Pétrovitch ne s'était pas aperçu de cette coïncidence curieuse. Je ne lui en parlai pas avant que nous fussions au large.

— Comment ! s'écria-t-il c'est à bord de « La Champagne » que nous nous trouvons tous deux ? Ah, mais nous sommes perdus alors !

Je fis l'innocent, semblant ne rien comprendre. Il m'expliqua tout : l'explosif était dans la soute au charbon ! On allait fatalement sauter d'un instant à l'autre.

Je ne le détrompai pas, et, pendant toute la traversée, le malheureux ingénieur souffrit un véritable supplice. Il demanda tout d'abord au capitaine de le faire retourner à terre, en invoquant les prétextes les plus extravagants.

C'était là chose impossible.

Et, dès ce moment, il fut incapable de boire, de manger ou de dormir.

L'explosion n'eut naturellement pas lieu. Mais, du jour où Fédor Pétrovitch mit le pied sur le sol de la libre Amérique, jamais plus il ne songea à faire sauter des tyrans. Il était guéri et bien guéri.

Reproduction interdite.

LA PLAIGNANTE. — Dans le fond de sa culotte, avec les meilleurs artistes de ma troupe. Y avait un mécanicien sur la locomotive, des cavaliers sur les chevaux de bois ; la voiture du sacre était agrémentée de quatre chevaux, plus le grand empereur, sauf votre respect, un conducteur et deux larbins. Le vaisseau de guerre portait son personnel au complet. Deux sujets tiraient de l'eau. Mais la troupe comportait d'autres artistes, uniques au monde.

M. LE PRÉSIDENT. — Encore une fois, comment le prévenu Merluchet a-t-il pu... ?

LA PLAIGNANTE. — Dans le fond de sa culotte, que je vous dis. Une troupe que je n'aurais pas donnée pour dix mille francs ! J'avais des sujets rares, une Fatma qui y allait de la danse du ventre comme vous et moi, mes bons messieurs, une Macarona qui jouait des castagnettes comme la belle Otero, deux Anglaises, les deux sœurs, qui dansaient la gigue, comme des milords. J'avais une puce dahoméenne qui provenait de la propre nièce du gendre de Behanzin, incomparable équilibriste, des duellistes, qui se battaient à l'épée comme de simples journalistes, et surtout un sujet rare, sur lequel j'avais appelé l'attention de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

M. LE PRÉSIDENT. — C'était ?

LA PLAIGNANTE. — Une puce hermaphrodite, visible pour les hommes seulement.

M. LE PRÉSIDENT, au prévenu. — Merluchet, vous entendez ?

Merluchet, de son état garçon boucher, les

jours où il travaille, hausse les épaules et répond dédaigneusement :

— Je ne sais rien de rien à ce que prétend cette dame. C'est de la poésie. V'là mon avis, c'est de la poésie.

LA PLAIGNANTE, indignée. — C'est de la poésie ? Ah ! malheur ! Faut mieux entendre ça que d'être sourde. Demandez voir un peu, messieurs, à tous les forains du Trône ce qui s'est passé.

M. LE PRÉSIDENT. — Dites-le-nous vous-même.

LA PLAIGNANTE. — Faut vous apprendre, messieurs, que les dompteuses de puces, dont je m'honore d'appartenir, nourrissent leur personnel de leur propre sang...

LE PRÉVENU. — Comme le pélican blanc.

LA PLAIGNANTE. — Qui se pèche le flanc pour nourrir ses enfants ? Certainement. Mais au lieu et place de nous percer le flanc, nous leur-zy donnons, à nos bêtes, notre propre corporation en pâture. Tantôt c'est le bras, tantôt la jambe, tantôt la poitrine ou même, quand la troupe est nombreuse...

M. LE PRÉSIDENT. — Passons. Arrivez au fait.

LA PLAIGNANTE. — Faut vous dire, messieurs, que mes puces devenaient malades, vu que mon sang s'était perdu de qualité, des suites de l'influenza. Une de mes artistes, qui imitait Félicia Mallet dans la mémorisation, est tombée en paralysie ; une étoile de mon corps de ballet devenait poitrinaire. Quant aux autres...

M. LE PRÉSIDENT. — Passez.

LA PLAIGNANTE. — Je consulte le vétérinaire, il me dit : « Cessez de nourrir vous-même. » Alors j'ai fait connaissance de cet individu, de ce Merluchet, gras, dodu et sans travail. Je l'ai embauché, moyennant cinq francs payés d'avance.

LE PRÉVENU. — Vous voulez dire débâché ?

LA PLAIGNANTE. — Le travail n'était pas difficile. Je l'ai fait déshabiller et je l'ai étendu à plat ventre sur ma table. Alors, j'ai mis mes bêtes à pâturer sur ses deux...

M. LE PRÉSIDENT. — Nous comprenons.

LA PLAIGNANTE. — Savez-vous ce qu'il a fait, messieurs ? Quand toutes les puces ont été en train de se repaître, il a renfilé sa culotte en disant : « Je reviens dans un instant. Je vais chercher du tabac. » Il n'est jamais revenu. Il avait emporté tous mes artistes.

LE PRÉVENU. — Ça, c'est de la poésie. Pas autre chose. Cette femme a profité de mon état de sobriété au sortir du marchand de vin. Elle m'a entraîné, sous un prétexte que j'ose pas dire, rapport aux dames, au fond de son arrière-boutique, où que je me suis trouvé en Vénus, sans savoir comment, ni pourquoi, rapport à la boisson. Et puis je me suis endormi.

M. LE PRÉSIDENT. — Ensuite ?

LE PRÉVENU. — Quant aux maléfices dont auxquels elle s'est livrée soi-disant avec ses bêtes sur mon cadavre, j'en ignore comme l'enfant qui vient de naître. J'ai passé, en me réveillant, mon pantalon, par pudeur, dont j'avais été frauduleusement intercepté, pour aller chercher deux sous à chiquer, ce qui est mon droit de citoyen français. Je ne sais rien d'autre, sinon que, le soir, j'ai été prendre un bain dans le canal Saint-Martin, vu que j'avais des démangeaisons... Et même que je ne soupçonnais pas des puces... au contraire.

M. LE PRÉSIDENT, à la plaignante. — Vous avez des témoins ?

LA PLAIGNANTE. — J'ai tout le Trône, mais allez les chercher, aujourd'hui ! Y en a à Lille, à Dijon, à Toulouse, à Bordeaux, à Troyes, à Bourges, à Moulins, à Marseille, à Lyon. Cet homme-là a été soudoyé et subventionné par la jalousie de l'étranger.

LE PRÉVENU. — Un mot, un seul ! C'est de la poésie ! de la pure poésie !...

Le tribunal acquitte Merluchet, la prévention n'étant pas suffisamment établie.

MERLUCHET. — Vive la France !

Le Greffier.

(Reproduction interdite.)

l'ation, car son nom était déjà célèbre, et qui n'était pas difficile à trouver, puisqu'il avait laissé son adresse aux gardiens de la paix.

Mais Paul Freneuse avait complètement changé d'avis, si bien qu'il jugea tout à fait inutile d'entretenir l'inspecteur des absurdes raisonnements dont ce fou de Binos l'avait régalé en buvant de la bière. Il se contenta de raconter ce qu'il avait vu sans réflexions et sans commentaires.

Et, tout le monde étant d'accord, Freneuse, délivré d'une préoccupation assez désagréable, avait déjeuné avec appétit et s'était mis à la besogne avec ardeur.

Il achevait alors un tableau sur lequel il comptait beaucoup pour enlever au prochain Salon un de ces succès qui classent définitivement un artiste : une figure de femme, une seule, une jeune Romaine gardant une chèvre au pied du tombeau de Cecilia Metella.

Et il avait eu le bonheur de découvrir un modèle que Dieu semblait avoir créé tout exprès pour lui fournir le type qu'il rêvait.

C'était une toute jeune fille, presque un enfant, qu'il avait rencontrée un jour, descendant des hauteurs de Montmartre, et qui lui avait demandé le chemin du Jardin des Plantes.

Freneuse avait passé quatre ans à Rome, et il savait assez d'italien pour renseigner la petite dans la seule langue qu'elle comprit bien.

Puis, il s'était enquis de ce qu'elle faisait à Paris, et elle lui avait répondu sans embarras qu'elle venait d'y arriver, amenée par un de ses compatriotes qui faisait le métier de racoler en Italie des modèles des deux sexes, et qui logeait rue des Fossés-Saint-Bernard, près de la Halle aux vins, dans une grande maison toute pleine de joueurs d'orgue et autres musiciens ambulants.

Elle était née à Subiaco, dans les montagnes de la Sabine, et elle avait passé son enfance à mener les chèvres à travers les rochers de ce pays sauvage. Sa mère, morte depuis un an, posait dans les ateliers à Rome. Elle n'avait jamais connu son père, mais elle passait là-bas pour être la fille d'un peintre français, qui, après avoir séjourné quelques années en Italie, était parti sans s'inquiéter d'elle. Elle avait eu une sœur aînée, mais cette sœur avait été emmenée toute petite par un homme qui recrutait des élèves pour leur enseigner le chant et les placer dans les théâtres d'Italie.

Paul Freneuse, émerveillé de sa beauté, avait eu aussitôt l'idée de confisquer à son profit ce modèle inédit, — l'enfant n'était encore allée chez aucun artiste, — et il s'était immédiatement abouché avec le meneur, qui, moyennant une somme assez ronde, avait pris l'engagement écrit de loger séparément et convenablement Pia, — c'était le nom de la fillette, — de l'envoyer tous les jours donner une séance place Pigalle, et de refuser

LA BANDE DES CHAUFFEURS

Roman historique et dramatique *

PAR LOUIS BOUSSENARD

PREMIERE PARTIE

LES CHAUFFEURS

XI (suite).

Par l'ordre du Rouge-d'Auneau, quatre bottes de paille ont été affublées de vestes et coiffées de chapeaux maintenus avec des mouchoirs. Ces mannequins figurent tant bien que mal des hommes, et suffisent pour faire illusion à une portée de fusil. Couchés sur le fumier, en belle place, les bandits ont imaginé de les faire mouvoir au-dessus d'eux comme si c'étaient des assaillants.

Trompés par cette ressemblance, Lejeune et son charretier ont tiré coup sur coup sur les mannequins. Leurs fusils sont vides et ils n'ont plus le temps de recharger. Jacques Tisamboine saisit une fourche, son maître ajuste la baïonnette au fusil de munition et se sentant perdus, se préparent à vendre chèrement leur vie.

— En avant ! les gueux !... En avant ! crie de nouveau le Rouge-d'Auneau.

Et les gueux poussant des clameurs effroyables se ruent à l'assaut de l'habitation qu'ils vont emporter de vive force.

Cependant malgré les vociférations qui emplissent la cour de la ferme, on distingue, dans le lointain, des roulements sonores qui vont grandissant. Plus de doute, c'est le tambour. En même temps, les tintements hâtifs, rapides, précipités comme des pulsations de fièvre vibrent dans l'air. On bat la générale dans les rues d'Asnières, le tocsin sonne éperdument. On a entendu au bourg la fusillade, le secours vient... c'est le salut !

Les bandits ne s'y trompent pas. Les coups heurtés de la générale se rapprochent, puis des voix humaines et des détonations, comme pour dire aux défenseurs de Montgon :

— Courage ! nous arrivons.

La rage au cœur, l'écume à la bouche, grinçant des dents comme un epileptique, le Rouge-d'Auneau lui-même ordonne la retraite.

— A l'escanne !... (sauvons-nous) les gueux... à l'escanne !...

Renonçant à une attaque désormais impossible, les brigands se retirent par la brèche, le Rouge-d'Auneau le dernier, montrant le poing à la maison, et disant :

— Nous nous reverrons, les pantons de Montgon, et ce jour-là, vous serez masacrés jusqu'au dernier !

« Je le jure !... ma grande foi de gueux.

La retraite allait être difficile et pleine de danger. D'abord, il fallait emporter les morts et les blessés.

* Voir l'Œil de la Police n° 2.

Cette attaque manquée coûtait, en effet, à la bande, six hommes : deux morts, tués raide, frappés, l'un à la tempe, l'autre en plein cœur. C'étaient Mange-ton-Pain et Grand-Bancal. Un troisième, François d'Estouy, crachait le sang à pleine gorge et râlait, agonisant. Julien d'Outarville avait un bras fracassé, L'Eveillé-de-Bazoches avait reçu dans la mâchoire une caboche de fer et le Borgne-de-Jouy, atteint l'un des premiers, à ce qu'il disait, d'une balle dans les reins, geignait et se lamentait à lui seul comme tous les autres réunis.

— Manque personne ? dit le Rouge-d'Auneau, quand la troupe désorientée se mit en marche...

« Voyons, comptez-vous... et vite !... Le temps presse !

— Un homme de moins, dit Jean-le-Canonnier.

— Qui ?

— Je crois que c'est Pistolel.

— Eh ! Pistolel ?... l'es t'y là, ou t'es-t'y resté dans la « piole » au « goncier » de Montgon ?

Pistolel, probablement le gredin tombé dans la mare, ne répondit pas, et pour cause.

— Tonnerre ! un « parrain » (témoin) gronde Jean-le-Canonnier.

« Tout va mal, cette nuit.

Plus mal encore qu'il ne pouvait le supposer.

Pendant cette halte, les gens accourus d'Asnières en armes s'étaient rapprochés. Ne voulant pas s'être dérangés pour rien, et désireux de donner une leçon aux brigands, ils se mettent à leur poursuite.

Ces derniers, pris de peur, s'enfuient à toutes jambes, malgré l'embarras causé par les morts et les blessés. Ils se dirigent, à n'en pas douter, vers le bois de Liphemeau.

Parmi les gardes nationaux du canton se trouvent un certain nombre de jeunes gens agiles, bien découplés et pas du tout poltrons. Voyant la direction prise par les bandits, ils s'élancent à travers champs, font un crochet et arrivent aux maisons de la Borde qui se trouvent sur le chemin de Liphemeau. Ils se blottissent essouffés derrière des meules de paille, et attendent, l'arme à l'épaule.

Cinq minutes après arrive le peloton débandé des gredins courant comme s'ils avaient le feu à leurs chausses. L'un d'eux voit briller les fusils et s'écrie :

— A l'escanne ! à travers champs !

Un véritable feu de file éclate malgré le changement de direction qui suit cet avis.

Deux hommes tombent. L'un tué raide, l'autre mortellement blessé.

— A qui l'atout ? crie d'une voix hale-

lante le Rouge-d'Auneau époumonné par cette course folle.

— C'est Petit-Limousin et Veste-Rouge qu'ont étrenné, dit Brigand.

— François-de-Mennecy, et toi, Sans-Arteaux, chargez-vous du plus lourd : L'Endormi - de - Sermaises... Brigand, Gueule-Brûlée, empoignez l'autre et dépêchez-vous !

« Tonnerre !... les pantons sont sur nos talons.

Epoués, hors d'haleine, ils arrivèrent enfin au bois de Liphemeau. Il est à peine minuit. Là, ils sont chez eux et se croient sauvés.

Néanmoins, toujours prudents malgré leur déroute, ils ne veulent pas livrer le secret du souterrain aux hasards d'une surprise.

Les blessés grelottent et demandent à boire. Le lieutenant commande la halte à la première clairière, et comme la bise est aiguë et le froid vif, on ramasse du bois pour faire du feu. On recharge à la hâte les pistolets et les fusils, et bientôt une flamme joyeuse éclaire toutes ces figures sinistres auxquelles la fureur, la crainte, la fatigue, donnent une expression plus effroyable encore.

François d'Estouy cesse tout à coup de râler. Il se raidit, crache un énorme caillot de sang, gratte la terre des genoux, des pieds et des mains et demeure immobile.

— Encore un de parti, grogne Sans-Arteaux en tirant de son bissac la moitié d'un pain de ménage avec un quartier de fromage à la pie.

Et le gueux, toujours affamé, se met à ronger à pleines mâchoires, comme un cheval qui broie l'avoine.

— Tiens ! dit la voix juvénile de Brigand, Veste-Rouge est claqué, mais Petit-Limousin gigotte encore.

En bon camarade, Brigand débouche sa gourde à demi pleine d'eau-de-vie, et l'approche des lèvres du moribond.

Un coup de feu éclate sous bois, et Brigand tombe en jurant, la jambe gauche fracassée par une balle.

Les gens d'Asnières, plus furieux que jamais, ont intrépidement suivi à travers bois les sacrupants à Finfin. Cinq ou six coups de fusil éclatent encore, les balles sifflent et frappant en plein brasier font voler des gerbes d'étincelles.

Les fugitifs éperdus n'ont que le temps de se glisser jusque sous les cépées obscures où il serait au moins téméraire de les suivre.

Après une demi-heure de repos, il y en eut qui proposèrent, en désespoir de cause, de se réfugier dans le souterrain.

— Vous êtes fous ! s'écria le Rouge-d'Auneau. Demain, tous les bois des environs seront fouillés par ces sacrés



DE LA POLICE DANS LE SUD-OUEST

BANDITS MASQUÉS. — Dans la banlieue de Castelsarrasin, M. Belvéze et sa mère venaient de terminer leur repas, quand un individu masqué apparut, braqua sur eux un revolver et fit feu à plusieurs reprises.

Attiré à la tête et aux mains, M. Belvéze eut la force de



se défendre et un corps-à-corps allait s'engager entre lui et son agresseur lorsqu'un deuxième individu, masqué également, fit irruption et, se jetant sur la pauvre femme, la renversa en travers du foyer. Belvéze tenait tête aux deux bandits et aurait peut-être réussi à avoir raison d'eux lorsque sa mère, qui avait pu se dégager, monta au premier étage et appela au secours. Ses appels effrayèrent les bandits qui s'enfuirent.

TARN-ET-GARONNE.



CAS DE CONSCIENCE. — Au cours de la récente catastrophe d'Allasac, le chauffeur Lefort, 28 ans, a trouvé la mort dans des circonstances particulièrement effroyables. Pris sous sa machine qui brûlait, le malheureux avait la partie inférieure broyée et hurlait de douleur. A ce moment, le Dr Borelodon arrivait pour porter des secours. En le voyant, Lefort le supplia de l'aider, préférant la mort à cette épouvantable agonie. Le docteur déclare que s'il avait eu un revolver, il aurait acquiescé à cette demande lugubre. Lefort ne put être dégagé, malgré d'héroïques efforts, et expira après de souffrances terribles.

CORREZE.



ACCIDENT BIZARRE. — Taun, un plâtrier, se rendant à Salau pour y chercher des outils, était accompagné de son chien. Parvenu à Oco-des-Sous, Taun entendit au-dessus de lui le bruit de pièces de bois qu'un propriétaire faisait descendre par un glissoir. Il était loin de se douter du danger qu'il courait, car à peine avait-il détourné la tête qu'une balle de hêtre venait s'abattre sur la route ; le chien fut tué sur le coup et le malheureux plâtrier fut projeté à quelques mètres de là. La balle n'avait fait que le toucher à peine, mais il n'en mourut pas moins quelques jours après.

ARIÈGE.

les offres que d'autres peintres pourraient lui faire.

Elle depuis cinq mois, Pia n'avait pas manqué une seule fois d'arriver à midi chez Paul Freneuse, qui la traitait beaucoup moins en salariée qu'en amie.

La beauté de Pia n'était pas banale. L'enfant ne ressemblait pas à ces bambines italiennes qui ont toutes les mêmes grands yeux noirs, les mêmes lèvres rouges et un peu fortes, le même teint brun clair, à ce point qu'on les dirait coulées dans le même moule.

Elle était bien de la race qui a fourni des modèles aux peintres de tous les temps, mais elle avait l'expression qui manque presque toujours aux filles de son pays, une physionomie mobile et intelligente, quelque chose de personnel et de vivant.

Elle cette physionomie n'était pas trompeuse. Pia avait l'esprit ouvert et une étonnante facilité à tout comprendre, à tout assimiler. En quelques mois, elle était arrivée à parler très bien le français, dont elle ne savait pas un mot en débarquant à Paris. Elle amusait Freneuse par ses remarques naïves et par ses réparties inattendues. Elle l'étonnait par la justesse de ses idées, sur toutes les choses de la vie et même sur les arts, dont elle avait le sentiment très vif.

Elle l'étonnait davantage encore par sa sagesse. Cette petite merveille, qui ne se montrait nulle part sans qu'on l'admirât, n'avait pas l'ombre de coquetterie et savait tenir en

respect les admirateurs trop empressés. Elle avait gardé le costume de sa patrie, sans le gâter par ces additions de modes parisiennes que se permettent volontiers ses pareilles. Jamais châte n'avait recouvert ses épaules encore un peu maigres, mais d'un galbe charmant ; jamais bottines n'avaient emprisonné ses pieds de statue, ses pieds accoutumés à fouler nus le thym des montagnes.

Elle vivait comme une sainte, ne sortant jamais que pour venir à l'atelier de Freneuse et ne frayant pas plus avec ses compatriotes qu'avec les autres femmes qui exercent à Paris la scabreuse profession de modèles.

Depuis que, grâce aux généreuses avances de Freneuse, elle n'en était plus réduite à mener cette existence en commun que la misère impose aux pauvres filles amenées d'Italie par un maître qui les exploite, elle habitait toujours la maison de la rue des Fossés-Saint-Bernard, mais elle s'était complètement séparée de la colonie vagabonde qui campait dans cette espèce de phalanstère.

Elle occupait seule une chambrette sous les toits ; une étroite mansarde dont les murs étaient blanchis à la chaux et où il n'y avait d'autres meubles qu'un petit lit de fer, trois chaises de paille et un miroir cassé. Elle y passait tout le temps que lui laissait l'atelier, elle l'y passait à lire, — à chanter des chansons de ses montagnes et à rêver... à quoi ? Freneuse s'amusait quelquefois à le lui demander, et elle lui répondait qu'elle

n'en savait rien elle-même. Peut-être rêvait-elle à ses quinze ans qui venaient de sonner. Ce qu'elle gagnait en posant chez son bienfaiteur lui suffisait, et au delà, car elle ne mangeait guère plus qu'un oiseau, et elle dépensait fort peu d'argent pour sa toilette, quoiqu'elle fût très soigneuse de sa personne et de ses vêtements.

Elle était gaie, comme le sont rarement les Romaines, gaie de cette gaieté franche que donnent le contentement de soi-même et l'absence de soucis. Quand elle arrivait dans l'atelier de Paul, la joie y entraînait avec elle.

Depuis un mois cependant, Freneuse avait cru s'apercevoir qu'elle était moins riante, plus réservée, plus pensive, moins enfant, pour tout dire en un mot. Elle ne jouait plus avec le chat favori de l'atelier, un superbe angora qui l'avait prise en affection, et qui ne manquait jamais de sauter sur ses genoux, dès qu'elle s'asseyait pour prendre la pose.

Ces symptômes avaient paru graves à l'artiste. Il connaissait ces natures-là, ces fillettes transplantées d'Italie en France ; qui languissent pendant les premiers temps sous notre froid climat et qui mûrissent tout à coup au premier rayon de soleil. Et il soupçonnait un commencement d'amour.

Pour éclaircir le cas, il avait questionné doucement la petite, qui s'était mise à pleurer au lieu de répondre, et il n'avait pas voulu insister, quoique l'idée qui lui était

venue l'attristait. Freneuse s'était attaché à cette enfant, et il s'affligeait de penser qu'elle allait peut-être s'engager solennellement de quelque pâle grossier venu des Abruzzes à Paris pour récolter des gros sous en jouant de la vielle. Il lui arrivait même parfois de se demander s'il n'était pas jaloux d'elle, et il se reprochait d'oublier qu'il avait vingt-neuf ans, presque le double de l'âge de Pia. Alors il devenait grave, presque froid, et la séance de pose se passait sans qu'il dit un seul mot à la pauvre enfant, qui s'en allait le cœur gros.

Mais le lendemain de son aventure en omnibus Paul Freneuse était dans un de ses bons jours. La certitude de n'être pas marié, même indirectement, à une enquête judiciaire le faisait tout joyeux, et il causait gaiement avec la chevière à demi couchée au fond de l'atelier sur un haut marchepied destiné à figurer un bloc de marbre détaché du tombeau de Cecilia Metella.

— Pia, ma belle, dit Paul Freneuse en riant, tu ne te doutes pas que, hier soir, j'ai failli grimper les six étages pour te surprendre. Je suis allé dîner dans ton quartier.

— Et vous n'êtes pas venu me voir ! s'écria la jeune fille. J'aurais été si heureuse de vous montrer ma chambre... elle est si jolie maintenant... J'ai trois pots de fleurs et un oiseau qui chante si bien... c'est à vous que je dois tout cela...

(Lire la suite au prochain numéro.)

pantes de malheur, et nous resterons bloqués, au risque de crever de faim.

« Il n'y a de sécurité que chez Pigolet, et il faut y arriver au plus vite.

— Pas commode avec une pareille charge de viande, objecte Jean-le-Canonier, en montrant les morts et les blessés.

— Tu n'as donc pas une idée, toi, Jean ?

— Rien ! La rubrique, c'est pas mon fort... T'es le chef, commande, j'exécuterai, foi de gueux !

— Prends dix hommes, à ton choix.

« La ferme d'Amoy est à un demi-quart de lieue d'ici, va-t-en frapper à la porte, dis au fermier, le citoyen Dargent, qu'il fasse atteler de suite trois voitures, avec dix bottes de paille dans chacune.

« Dans trois quarts d'heure au plus tard, il me faut ces voitures.

Le fermier d'Amoy était, par sa situation isolée, un de ceux qui avaient le plus à compter avec la bande à Finfin. On l'exploitait, on le plumait sans trop le faire crier, mais on le laissait vivre. Jean-le-Canonier n'eut qu'à enfler un peu le timbre de sa grosse voix, parla de flamber quelques orfèbres, et de faire un feu de joie avec les granges pour être obéi sur l'heure.

Le Rouge-d'Auneau avait accordé trois quarts d'heure ; en une demi-heure, tout fut prêt.

On chargea dans une voiture les morts et les blessés, au grand effroi des charretiers-conducteurs, qui tremblaient de tous leurs membres. En vieux routier jamais pris au dépourvu, Jean-le-Canonier avait fait apporter un petit baril de vin et de l'eau plein le grand seau de ferme. Avidement, chacun se désaltéra et, chose à noter, l'eau fut préférée au vin. Les blessés geignaient à fendre l'âme, surtout le Borgne-de-Jouy qui ne cessait de se lamenter et d'appeler à grands cris Baptiste-le-Chirurgien. Il perdait, disait-il, tout son sang, et n'arriverait jamais en vie chez le franc.

Par prudence, on ne prononçait aucun nom devant les charretiers qui savaient bien des choses, tout en feignant de les ignorer.

A trois heures du matin, les voitures se trouvaient entre deux hameaux de Bazoches-les-Gallerandes : Sandreville et Gueudreville. On congédia les charretiers en leur recommandant le silence le plus absolu, sous peine de mort, et le cortège se mit en marche vers la demeure de Pigolet, où il arrivait un quart d'heure après.

La réclusion de la bande avait pris fin aussitôt après le mariage du Rouge-d'Auneau. Le Meg ayant donné la clef des champs aux pingres, ceux-ci, enchantés de reprendre leur vie nomade, s'étaient éparpillés dans tous les coins du département de la Muette, mendiant, chapardant, maraudant, courant les gîtes préférés et cherchant avec leur flair de gueux, toujours en éveil, les bons coups à faire.

Le souterrain renfermait seulement une douzaine de femmes, quelques mouches, le père Elouis, l'Instituteur-des-Gosses, quatre ou cinq brigands de marque et Baptiste-le-Chirurgien qui ne devait jamais s'en écarter quand il y avait une expédition dans le voisinage.

Un festin copieux avait été préparé pour célébrer le retour de la troupe. Des mets de haut goût fortement épicés embaumaient l'obscur caveau et des saladiers de vin chaud, savamment aromatisés, fumaient sur les tables graisseuses.

Non seulement on comptait sur une victoire facile, mais on s'était, pour ainsi dire, partagé à l'avance le butin. Chacun avait promis à sa chacune son lot de bijoux et le Rouge-d'Auneau s'était fait fort d'apporter à l'élu de son cœur, la Grande-Marie, la belle chaîne d'or de la fermière de Montgon. Dépouilles opimes qui devaient lui être immanquablement attribuées en sa qualité de commandant en chef.

L'entrée fut lamentable.

Souriante, parée comme il convient à une jeune épouse, la Grande-Marie s'avance vers le Rouge-d'Auneau les bras ouverts et s'arrête béante, l'air inquiet et déjà courroucé.

Tout pâle, avec les yeux injectés, sans chapeau, la queue de cheveux dénouée, les vêtements arrachés, le bandit est hideux.

— Eh ! bien, demande la femme, et le butin ?

Un gémissement lui répond. C'est le

Borgne-de-Jouy qui se lamente et implore le secours de Baptiste.

— Mes bons amis... mes bons amis... à l'aide... je meurs...

« Baptiste !... mon cher Baptiste... c'en est fait de ton pauvre Borgne... tout mon sang est parti... sauve-moi... mon Baptiste...

Les autres gueux, sombres, humiliés, sanglants, arrivent à la file, portant les cadavres, soutenant les écloppés.

— Et c'est ça le butin, crie de sa voix aiguë la Grande-Marie, dont la fureur éclate soudain.

« Tu t'es fait rosser par les pantes, bon-à-rien ! feignant !

Interdits et navrés, pingres et pingresses viennent se grouper autour des nouveaux arrivants.

Baptiste, voyant qu'on a besoin de lui, prend des airs importants et prépare ses instruments professionnels.

— Assez ! commande brusquement le

arrivent de plus en plus drus, de plus en plus rudes, faisant sonner sa poitrine et meurtrissant affreusement ses chairs. Aux imprécations pleines de rage succèdent les plaintes, puis les sanglots, puis les prières.

— Grâce !... ne me tue pas !...

Mais le Rouge-d'Auneau qui a longtemps pâti des rigueurs dédaigneuses de la grande fille, ne s'arrête plus. Il tape comme un sourd, comme un fou furieux, heureux de se détendre les nerfs et de payer d'un seul coup tout l'arriéré.

N'ayant rien de mieux à faire, la Grande-Marie s'évanouit.

Mais, cela ne suffit pas à son vindicatif époux.

— Ah ! tu me joues la frime d'une syncope !...

— Attends un peu, sale bourrique !

« Jacques, ta cravache !...

Complaisamment l'Instituteur-des-Mioches présente l'instrument, et le Rouge-

guible retentit dans les souterrains, et ce n'est pas ce dénouement d'une querelle de ménage qui en est la cause.

Non. Ce qui provoque cette hilarité débordante des gueux de tout sexe et de tout âge, c'est tout simplement la vue du Borgne-de-Jouy s'enfuyant, la culotte sur les talons et bannière au vent, après avoir reçu les soins de Baptiste.

Pendant que le Rouge-d'Auneau corrigeait sa rageuse moitié, on avait allongé, à plat ventre sur une table, le Borgne-de-Jouy qui toujours geignait lamentablement. Comme il se plaignait d'avoir reçu une balle dans les reins, le chirurgien retire la chemise à peine rougie d'une mince tache de sang, et ne trouvant pas trace de blessure poursuit un peu plus bas ses investigations. Il rabat la culotte du patient, met à découvert une partie de l'endroit où le dos change de nom, et gravement lui administre, en guise de topique, une énorme claque.

— Tiens ! sacré douillet, c'est le croc d'un chien qui t'a entamé la peau...

— Est-ce permis de faire du bruit pour pareil bobo !

— Allons, houst !... place aux vrais malades !

Alors, le blessé, qui se croyait aux trois quarts mort, se lève et s'enfuit, comme on vient de le voir, au milieu des quolibets.

— A un autre, dit Baptiste.

Celui qui se présente est Julien-d'Oularville, un grand pingre de vingt-cinq ans, aux cheveux châtains, aux yeux verts, tout pâle, mais l'air résolu. Il soutient de la main gauche son bras droit broyé par une balle, un peu au-dessus du coude.

Baptiste-le-Chirurgien fend l'étoffe, examine la blessure, hoche la tête, et dit : — Mon pauvre camarade, il faut que je te coupe le bras.

— Coupe !

« Je le ferai payer cher aux pantes de Montgon.

Baptiste appelle ensuite Jean-le-Canonier pour lui servir d'aide et lui indique sommairement ce qu'il doit faire. C'est-à-dire comprimer énergiquement le creux de l'aisselle d'une main, et de l'autre soutenir le patient, assis sur un banc.

— Et puis, tu sais, mon gars Julien, flanche pas, montre que t'es un vrai pingre.

— Coupe, reprend le blessé.

« Toi, Jean, donne-moi ta pipe.

A la clarté fumeuse des chandelles, Baptiste-le-Chirurgien tranche hardiment, en pleine chair, détache de deux coups de couteau rapides et assurés deux lambeaux, et découvre l'os.

Le blessé aspire coup sur coup la fumée de la pipe, devient livide, mais ne bronche pas. Quelques coups de scie, un grincement aigre, et le membre mutilé tombe à terre, avec un bruit flasque.

— C'est fait, dit Baptiste.

Julien-d'Oularville a une rauque aspiration, il broie entre ses dents le tuyau de la pipe, mais ne pousse pas un cri.

Avec une singulière sûreté de main, le chirurgien des brigands lie les artères, opère la réunion des lambeaux, applique sur le moignon une poignée de charpie, l'assujettit avec quelques tours de bande, et ajoute :

— T'es un homme, toi !

— Oui, un homme !... et un vrai ! Tonnerre de Dieu ! dit Jean-le-Canonier, la sueur au front, et aussi pâle que le blessé.

C'est de ce jour que Julien-d'Oularville prit le nom de Julien-le-Manchoi sous lequel il acquit en plaine une terrible notoriété.

— A toi, Brigand, continue Baptiste après avoir avalé une large rasade.

« ... Allons, t'as la chance, petit... tu conserveras ta quille, dit-il après un examen approfondi.

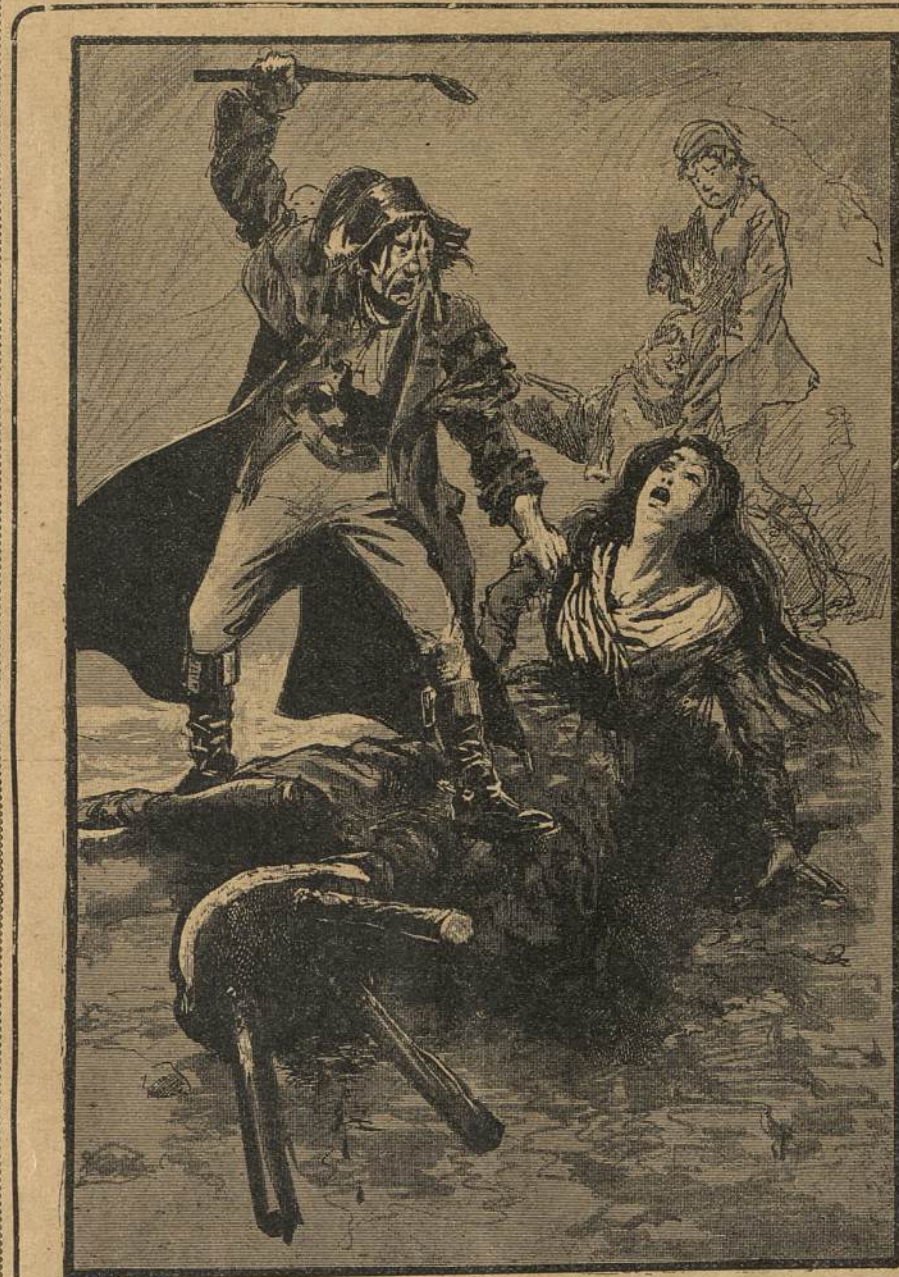
« C'est égal, le Meg va faire un joli pétard quand il apprendra que le bilan de la journée se chiffre par cinq morts : Petit-Limousin, François-d'Estouy, Veste-Rouge, Mange-ton-Pain, Pistolet et Grand-Bancal, plus deux blessés, sans compter l'acroc fait à la culotte du Borgne-de-Jouy.

— Et à son amour-propre, riposte avec assez d'à-propos Jean-le-Canonier.

— Aussi, gare aux paysans de Montgon.

XII

Cependant le séjour du Meg se prolongeait à Paris. Les négociations entamées avec certains gros bonnets de l'administration ne marchaient pas toutes seules apparemment.



○ ○ Non !... Non ! c'est fini ! je ne recommencerai plus... jamais plus !... ○ ○

Rouge-d'Auneau chez qui la colère blanche monte fouettée par les insultes de sa femme.

— Assez si je veux ! l'entends, feignant !...

— Encore une fois, tais-toi !

— Oui, feignant... et tu voudrais m'empêcher de parler... Essaie donc, si tu l'oses.

« Il faudrait des femmes comme moi, pour te montrer à scier le colas à des pantes... mais t'es bien trop lâche...

« Et j'ai épousé ça... moi !... un lieutenant de...

Sans dire un mot, le Rouge-d'Auneau, plus pâle encore s'il est possible qu'à son arrivée, se rue sur la mégère et la terrasse d'un effroyable soufflet. Elle tombe à la renverse. Le bandit, sans lui laisser le temps de se relever, se met à la croquer à grands coups de botte, froidement, rageusement, d'une façon terrible. D'abord, elle essaye de le saisir par les jambes, de l'empêtrer et de le faire tomber. Mais les coups de botte lui

d'Auneau dont la colère blanche ne désarme pas, se met à fouailler à tour de bras sa conjointe, et de préférence aux endroits sensibles.

Ce traitement de la syncope opéra bientôt, et merveilleusement. Vraie ou fausse, la pâmation finit ; la Grande-Marie, vaincue, pantelante, et bien domptée, ne sachant comment arrêter l'averse, se jette au cou du Rouge, l'étreint follement et balbutie d'une voix brisée :

— Non !... non !... finis... je ne recommencerai plus... jamais plus.

Alors Jean-le-Canonier qui vient d'allumer tranquillement sa pipe, et sirote un verre de vin chaud, résume d'un mot la situation :

— Vois-tu, mon Rougeot, l'aurais dû commencer par là... sûr à présent qu'on va t'adorer, au point que t'en seras embêté.

Malgré la gravité des circonstances, malgré la présence des cadavres et des blessés, un éclat de rire fou, inextin-

On se souvient qu'il était parti pour contrecarrer, à tout prix, les projets du capitaine Bouvard. Ces projets comportaient l'envoi en Beauce d'une troupe de cavalerie légère destinée à traquer les bandits et dont l'ancien officier de l'armée de Sambre-et-Meuse aurait le commandement.

Ces fonctionnaires, dont la vénalité s'affichait d'une façon si impudente, faisaient-ils la sourde oreille ? Les offres de Finfin n'atteignaient-elles pas un chiffre suffisant ? Toujours est-il que les choses restaient ainsi en suspens, et que le châtelain de Jouy ne s'empressait guère de rallier sa demeure.

De son côté, le capitaine Bouvard avait écrit à l'administration de la guerre et de l'intérieur deux lettres pressantes, peignant éloquentement la navrante situation du pays, et réclamant avec instance un rapide envoi de secours.

D'autant plus que depuis l'attaque sur Montgon, succédant, à quelques jours d'intervalle, au drame de la Bulée, toute la plaine vivait dans des trances terribles.

Certes, la bande à Finfin avait été repoussée avec perte. Mais elle n'était pas pour cela moins redoutable, car son audace et son acharnement ne pourraient que s'accroître en présence d'un insuccès dû à des circonstances tout à fait exceptionnelles.

Aussi avait-on le triomphe modeste à Asnières, et surtout à Montgon où l'on redoublait de précautions. Un brigand avait été trouvé mort le lendemain, dans la mare noire de la ferme. Il était étranger au pays, nul ne se souvenait de l'avoir vu aux gîtes de la plaine, impossible d'avoir le moindre renseignement sur lui. On enterra ce cadavre anonyme dans le coin du cimetière communal réservé aux suicidés et ce fut tout.

D'autre part, Mme de Rougemont, après une longue entrevue avec le père Bouvard, se montra positivement radieuse, malgré les terreurs qui l'assiégeaient au récit des abominations commises par les bandits.

La châtelaine, grâce aux instances du juge de paix, allait bientôt recouvrer sa fortune. Le père Bouvard avait employé tout son crédit, et il était considérable, pour faire rayer la comtesse de la liste des émigrés. Comme ses terres n'avaient pas trouvé d'acquéreur, comme le juge, au risque de se compromettre, avait répondu d'elle, cette radiation de la liste entraînerait de fait et de droit la rentrée en possession des biens, meubles et immeubles.

Ce serait pour elle et les siens l'opulence et la tranquillité.

La comtesse en outre s'était renseignée à fond — du moins le croyait-elle et aussi le père Bouvard — sur ce vicomte de Montville qui, en si peu de temps, avait si bien pris racine dans le pays.

Malgré son impartialité, sa pénétration et sa scrupuleuse honnêteté, le juge fut dupé à fond par le grelin de génie qui d'ailleurs avait trompé toute la région avec un art diabolique. Une circonstance particulière et d'ordre tout intime était du reste intervenue pour illusionner Bouvard et l'aveugler complètement.

Chargé comme juge de paix de l'enquête relative au crime de Gautay, il avait, après examen très minutieusement approfondi, conclu à la culpabilité de Jean, baron de Montville. Ce dernier formellement reconnu par les époux Foucher et par leur petit-fils, il ne pouvait plus y avoir de doute dans l'esprit du magistrat. Ayant fait arrêter Jean, Bouvard, malgré les dénégations désespérées du malheureux jeune homme, s'entêta dans son opinion, et n'en voulut plus démordre. C'est là un fait très fréquent chez les magistrats instructeurs qui, une fois partis sur une piste, ne veulent à aucun prix l'abandonner. Donc, pour Bouvard comme pour les gens du pays, Jean de Montville était bien Finfin, le bandit redouté.

Quand plus tard se présenta, bonnet rouge en tête, sabre au flanc, carmagnole aux épaules, un homme à peu près du même âge, d'une ressemblance prodigieuse et se disant le véritable Montville, nul ne s'avisa d'y contredire.

Il ne vint à l'esprit de personne de faire cette réflexion pourtant si simple : — Mais d'où vient-il, celui-là ?

« Il ressemble trait pour trait à Jean dont la conduite fut toujours exempte de reproches... Si c'était lui, le criminel... le chauffeur... et, pour tout dire, Finfin !

« Il achète le domaine de Montville et paie en or... D'où vient cet or ?

Mais il affectait un civisme échevelé, il faisait des moulins avec son sabre, il se recommandait de Chambon, Hébert et Chaumette, les dieux de l'époque ; on le crut aveuglément, contre toute vraisemblance, et sans même savoir si les signatures des trois membres de la Commune étaient authentiques.

Puis il débita une fable assez grossière à laquelle on ajouta foi et que le juge de paix ne manqua pas de rapporter à la comtesse.

Jean-François était soi-disant un bâtard du seigneur de Montville. Elevé dans une petite paroisse de l'Anjou, il avait été substitué à François-Jean, le fils légitime qui, instruit de la vérité quand il eut seulement l'âge d'homme, vint faire valoir ses droits, lorsque le procès donna au nom de Montville une lugubre notoriété.

gois, fils de parents inconnus, qui s'était approprié indûment le titre et le nom.

Ces renseignements fournis par un tel homme ravirent la comtesse qui s'entichait réellement du vicomte.

Elle eut pourtant un dernier scrupule. — Cependant, mon cher Bouvard, dit-elle avec une nuance d'embarras, on le dit... patriote.

— Et moi, madame, riposta avec feu le bonhomme, ne suis-je pas aussi un patriote ardent ?

« Est-ce que cela vous empêche de m'honorer de votre confiance et des témoignages de votre bienveillance ?

— C'est juste, Bouvard ; c'est juste, mon ami, et j'ai mauvaise grâce à vous parler de cela, moi qui vous dois tant !

— Et moi, madame, n'est-ce pas à vous que je dois l'ineffable bonheur d'avoir conservé mon fils !

« Je suis et resterai toujours votre obligé, foi de père et de... patriote !

elle n'avait point confié l'état de son âme, s'abstenait bien de parler devant elle ; mais, aussi, quel silence plein de blâmes indulgents qui l'atteignaient en plein cœur, comme autant de coups de poignard !

Cependant, forte de son amour, elle espérait toujours, contre la raison, contre l'impossible. Quoi ? Certes, elle n'eût pu le dire. Elle espérait comme elle aimait, parce qu'il n'en aurait pu être autrement, parce que l'amour et l'espoir étaient sa vie, et qu'elle fût morte du coup si l'un et l'autre se fussent anéantis.

Oui, Jean qui ne lui avait pas donné signe de vie depuis deux ans et demi, reviendrait tôt ou tard, bientôt peut-être, déchirerait ce tissu de machinations, arracherait les masques, jetterait des poignées de preuves à la face des incrédules et fièrement mettrait sa main dans la sienne, après être sorti de cet abîme d'infamie, innocent et vengé !

Dès lors elle dissimula. Le premier choc reçu à l'arrivée de celui qu'elle regardait comme l'auteur de son malheur fut terrible. Mais elle sut réagir de toute la force de sa juvénile et implacable volonté. Elle s'appliqua sans relâche à dominer ses impressions, à dompter ses nerfs et à commander aux battements de son cœur. Elle y réussit sans trop de peine, grâce à l'énergie de fer que l'on n'eût pas soupçonnée dans son organisme gracieux, mais un peu frêle de blonde.

De taille un peu au-dessus de la moyenne, elle eût semblé d'apparence délicate, sans la riche carnation d'un sang généreux qui rutilait à ses lèvres depuis longtemps, hélas ! déshabituées du sourire. Belle comme une fille du pays des Druides, elle avait l'opulente chevelure cendrée, la carnation exquise et les yeux bleu pâle, changeant du gris au vert de mer, d'une vraie Gauloise de cette plaine où furent les forêts sacrées de nos pères. Et ces yeux si purs, si lumineux, si rêveurs, avaient parfois de ces lueurs d'acier qui flambaient aux prunelles des héroïnes. C'était lorsque la pensée tenace qui hantait inexorablement son cerveau devenait obsédant jusqu'à la douleur physique. Alors ce regard aux fulgurations d'épée vibrante orgueilleusement comme si elle eût éprouvé une âpre joie à contempler sa propre blessure, à l'exemple d'un gladiateur qui regarde impassible son sang couler et se voit mourir.

Mais elle voulait vivre, et intrépidement commença la lutte. D'abord elle entendit froidement, sans doute, mais sans répugnance apparente l'apologie du vicomte faite par sa mère. Lors de sa seconde visite, elle domina l'étrange impression mêlée d'horreur et d'effroi qu'il lui inspirait, et lui témoigna la politesse banale que l'on doit à un voisin du même rang, qui est lui-même un homme bien élevé, sachant son monde.

Surprise et bientôt alarmée des regards brûlants, empreints d'une admiration passionnée que le vicomte laissait tomber sur elle à la dérobée, elle n'en analysa pas moins froidement la situation, et comprit qu'elle allait avoir à soutenir un double combat.

A n'en pas douter, le vicomte l'aimait déjà, et d'une ardeur singulière.

Un de ces coups de foudre violents, irrésistibles qui littéralement terrassent certains hommes à passions vives et les rendent esclaves d'un amour la veille encore insoupgonné.

Malgré son inexpérience de la vie, Valentine concevait cela d'intuition, par une sorte de divination subtile qui lui avait fait pressentir, au premier moment, la véritable individualité du nouveau seigneur de Montville.

Elle comprenait aussi que cette passion déjà sérieuse s'exalterait encore en raison de sa froideur et que le vicomte n'en resterait pas là.

Eh ! bien, soit ! Intrépidement elle combattrait, et seule contre tous elle était prête à tout.

Contre son attente, elle eut quinze jours entiers de répit. Deux semaines pendant lesquelles ont fu, à Rougemont, sans aucune nouvelle.

Puis il se présenta un beau jour de décembre, suivi de son inévitable officieux. Toujours très correct dans sa mise, il sollicita, d'un air un peu solennel, un entretien particulier de la comtesse.

(Lire la suite au prochain numéro.)



« A la clarté fumouse des chandelles, Baptiste-le-Chirurgien tranche hardiment en pleine chair... »

Le baron Jean-François, condamné à mort par contumace, ne fit, et pour cause, aucune réclamation : de telle sorte que, nul ne s'opposant à la chose jugée, François-Jean fut et resta le seul titulaire du nom et de la vicomté de Montville.

Bouvard parla également à la comtesse du jugement obtenu par le vicomte, lequel déclarait que Jean-François, en sa qualité de bâtard non reconnu, n'avait aucun droit à s'appeler Montville.

Depuis lors, disait Bouvard, la conduite du vicomte était des plus honorables et sa tenue parfaitement correcte. On l'aimait, dans le pays, pour sa franchise un peu rude, sa bienfaisance à l'égard des malheureux, ses manières décidées et populaires.

Bref, la réhabilitation de ce vieux nom beauceron était d'autant plus complète que la déchéance de Jean le lavait de toute souillure.

Montville n'était plus coupable, puisque le criminel était un sieur Jean-Fran-

çois, fils de parents inconnus, honni, méprisé de tous, mort civilement, déclaré infâme par la justice, voué à l'exécration, ne trouvait même pas un ami pour protester contre l'iniquité.

Seule Valentine, la fière et vaillante fille, avait pressenti l'horreur de l'épouvantable secret. Non, Jean, son noble et loyal Jean n'avait jamais forfait à l'honneur ni à son amour ! Et elle lui conservait toujours et quand même cette foi inébranlable, aveugle, sublime qui enfante les héros et les martyrs.

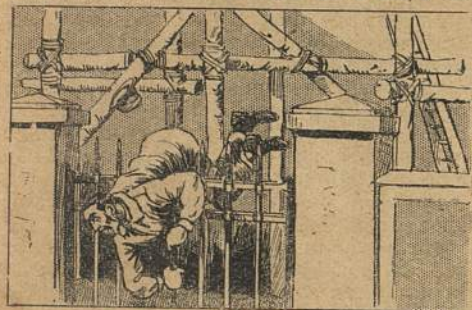
Mais que pouvaient son isolement et sa faiblesse contre des preuves si savamment accumulées, contre une réprobation si complète résultant d'une évidence qui crevait les yeux ?

Tous, riches, pauvres, paysans, bourgeois, voisins, amis, serviteurs, indifférents, tous jetaient la pierre à son cher absent. Sa mère elle-même, ce bon juge de paix, son fils Léon, ce brave et chevaleresque officier patriote, et peut-être aussi Renée, sa sœur d'adoption à qui



DE LA POLICE
à Paris et Dans la Banlieue

EMPALE. — M. Edmond Dufflet, contremaître maçon, demeurant à Nogent, au sentier de Bellevue, était, sur un échafaudage, surveillant le travail de ses ouvriers. Soudain, le pied lui manqua, et, précipité dans le vide, il vint



s'empaler sur une grille en fer qui se trouvait au-dessous de l'échafaudage. Les lances de la grille lui pénétrèrent profondément dans le bas-ventre, faisant une blessure affreuse. Le malheureux, en proie à des souffrances atroces, a été transporté à l'hôpital Saint-Antoine, dans un état désespéré.
NOGENT-SUR-MARNE

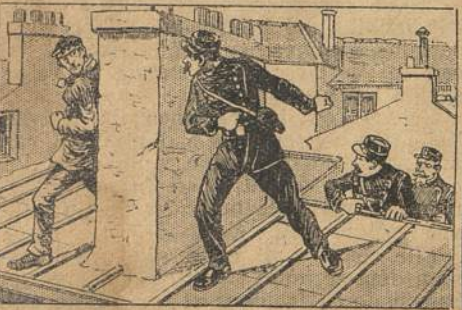


CHIENS POLICIERS. — « Toby » et « Myrza », deux chiens appartenant à des inspecteurs de police de Montrouge, apercevant un malfaiteur qui escaladait le mur d'enceinte d'une pépinière à Bagneux, bondirent sur lui, et le maintinrent en respect jusqu'à l'arrivée des agents qui purent ainsi capturer le bandit, Arthur Boyer.
BAGNEUX.

DÉCAPITÉ PAR L'ASCENSEUR. — Rue de Sévres, dans un des immeubles nouvellement construits, un visiteur qui montait dans l'ascenseur, se penchant au dehors, au passage d'un palier, eut le crâne brisé. Les pompiers, aussitôt appelés, ne purent que constater la mort du malheureux.
PARIS.



BRUTALE AGRESSION. — Rue Rambuteau, quelques rôdeurs apercevant, la nuit, un soldat qui hélait un fiacre, voulurent l'empêcher d'y monter. Une discussion éclata. Une fille qui accompagnait les malfaiteurs sortit un long couteau de son corsage et en frappa le militaire d'un coup entre les épaules. La victime Mallet, soldat à la 22^e section d'ouvriers, est dans un état désespéré.
PARIS.



ARRESTATION MOUVEMENTÉE. — Un récidiviste dangereux, Camille Masson, a été surpris par Mme Denis au moment où il cambriolait le logement qu'elle habite rue d'Allemagne. Se voyant découvert, il prit la fuite sur les toits où une véritable chasse à l'homme fut vite organisée. Il fut trouvé caché derrière une cheminée et conduit au poste.
PARIS.

UNE CORRIDA. — Un boeuf échappé d'un troupeau de bestiaux parcourait les rues de la ville en semant l'effroi parmi les habitants. L'animal, rendu furieux à la suite d'une course folle, frappa d'un coup de corne au poitrail un cheval qui stationnait, rue Victor-Hugo, puis continuant sa route, renversa M. Mazel, qui poussait une voiture à bras. Enfin un sergent de ville voyant arriver l'animal, sortit son revolver et fit feu sur la bête à trois reprises. Le boeuf tomba sur la chaussée dans une mare de sang, mais, comme il essayait de se relever, M. Turquet, alla chercher sa carabine et acheva l'animal.
FANTIN.

LE SECRET DE L'ENFANT

Grand Roman de Passion (suite)

PAR PAUL ROUGET

QUATRIÈME PARTIE

VI.

LE PASSÉ S'ÉCLAIRE (suite).

Maurice eut un sourire désabusé... un sourire d'une ironie douloureuse.

A dix mètres à peine, une villa élégante, spacieuse, construite avec une recherche d'art, un souci d'originalité qui arrêtaient le regard, se dressait devant lui.

Le jeune homme, qui avait fait quelques pas, cessa tout à coup d'avancer.

Et il ne fut pas maître d'un brusque mouvement.

C'est que, sur la terrasse de l'habitation, une jeune fille venait d'apparaître.

De taille un peu au-dessus de la moyenne, le corps souple, les formes harmonieuses, elle était divinement belle.

Son visage, aux lignes délicates, aux grands yeux noirs, sa chevelure d'or fauve séparée en bandeaux, lui donnaient l'air d'une madone... d'une de ces madones — chefs-d'œuvre de peintres de génie — devant lesquelles, autrefois, se prosternaient les foules.

Ah ! oui... elle était belle !...

Et cependant ce n'était pas pour admirer sa beauté que Maurice, légèrement pâle, restait en contemplation devant elle... ce n'était point le trouble d'une passion naissante qui, à la vue de la jolie fille, faisait battre son cœur à coups désordonnés.

Non, c'était chez l'inconnue une ressemblance étrange avec une femme que depuis longtemps... bien longtemps, il n'avait pas revue, mais dont la physionomie était à jamais gravée dans sa mémoire, car cette femme était la sœur de celle qu'il avait tant aimée !...

La comtesse Madeleine !...

Illusion sans doute... ressemblance fortuite !...

Pourtant la comtesse avait une fille... disparue... enlevée par un mari que la jalousie, à tort, avait égaré... car la coupable, ce n'était pas la comtesse Lackau, c'était Yvonne !...

Yvonne, qui avait appartenu à un autre...

Yvonne qui avait joué auprès de lui, Maurice, la comédie de la pureté, de l'innocence, alors que ses lèvres avaient été souillées par les lèvres d'un amant !...

Alors qu'elle avait un enfant.

Hugues.

Pouah !... Quelle nausée, à ce souvenir, lui soulevait le cœur !...

Il allait s'éloigner.

Mais il se ravisa.

Il voulait emporter la certitude que le

* Voir l'Œil de la Police n° 2.

hasard... par une des bizarreries qui lui sont coutumières... ne l'avait pas mis inopinément en présence de la fille de Madeleine.

Certes... ce soupçon qui, malgré tout, persistait en lui... était absurde !...

Il s'en rendait compte.

Il était fou... de s'imaginer une pareille chose !...

Pourtant il voulait savoir.

Caché derrière le massif d'arbres, il voyait distinctement la jeune fille sans qu'elle pût l'apercevoir.

Doucement, il appela :

— Arlette.

Fut-ce une hallucination, il lui sembla que l'inconnue avait tressailli... qu'elle avait eu un mouvement comme pour répondre à l'appel du nom prononcé par lui.

Mais non... il ne se trompait pas... voici qu'elle se penchait et que, du regard, elle interrogeait les alentours... puis, persuadée qu'elle était le jouet de son imagination, elle se redressait... et il put entrevoir, dans ses yeux, dans ses admirables yeux noirs, le reflet d'une tristesse soudaine.

Il se sentit pâlir encore.

Un frisson l'agita de la tête aux pieds.

Et, tout à coup, ses prunelles s'agrandirent... tandis qu'un cri expirait à ses lèvres.

Sur la terrasse, à côté de la jeune fille, un homme brusquement s'était dressé.

Il disait :

— Tu ne rentres pas, chérie... Le vent est frais... prends garde de t'enrhumer !...

Et cet homme, penché tendrement, paternellement, vers l'inconnue... tout de suite, Maurice l'avait reconnu.

C'était le comte Romane Lackau !

Le mari de Madeleine, vieilli, les cheveux tout blancs, les traits usés par la souffrance !...

Le jeune homme ne pouvait garder aucun doute !...

Il n'avait vu le comte qu'une fois, mais en des circonstances tellement tragiques qu'il avait conservé... qu'il conserverait toujours le souvenir précis de cet homme dont le visage, crispé par la haine, dans l'hôtel de l'avenue du Bois-de-Boulogne, lui avait fait peur.

Arlette !... Romane !...

Ainsi, la fille... l'époux, dont la comtesse, depuis plus de vingt ans, pleurait la disparition, lui, Maurice, les retrouvait dans les environs d'une petite ville de la Suisse où ils vivaient ignorés... sous un faux nom sans doute... et où le comte croyait que nul ne pouvait les découvrir !...

Il avait oublié de faire la part du hasard, si importante, dans la destinée des hommes !...

D'ailleurs qu'importait à Maurice !...

Pour lui, ils étaient des étrangers... Il n'avait pas à s'inquiéter d'eux... Il continuerait son chemin et tout se-rait dit !...

Le comte et sa fille étaient rentrés dans l'intérieur de la villa.

Le jeune homme s'efforça de maîtriser l'émotion dans laquelle l'avait jeté cette rencontre imprévue... Il passa la main sur son front comme pour éloigner de lui une pensée qui venait de l'assaillir... qui l'empêchait de s'éloigner immédiatement !...

Puis, grave, songeur, il se dirigea vers la ville.

A l'hôtel de France, où il était descendu, il écrivit quelques lignes à son père pour l'aviser de son retour à Nice, à la fin de la semaine... et, s'étant fait servir dans sa chambre, il dina sans appétit.

Il ne voulait plus songer aux événements de l'après-midi.

Malgré lui, son esprit y revenait sans cesse.

Par un vieux domestique de l'hôtel, il apprit que la villa San-Pietro — c'était le nom donné à l'habitation du comte et de sa fille — était habitée depuis six mois à peine par des étrangers, un comte hongrois, Jean Ledka, et sa fille.

Jean Ledka ?...

Le fils du banquier eut un sourire.

Il savait à quoi s'en tenir sur la véritable identité, sur la nationalité du prétendu comte hongrois.

Il passa une nuit très agitée.

Le sommeil se refusait obstinément à ses paupières... Dans son cerveau, des idées contradictoires se heurtaient.

Le comte Romane avait cru faire justice, autrefois !...

Il avait infligé à sa femme, innocente, le plus épouvantable des martyres.

Innocente ? Oui. Mais aussi pourquoi avait-elle déclaré que Hugues était son enfant ? Pourquoi avait-elle voulu le tromper, lui Maurice ?... Pourquoi avait-elle menti ?...

Par dévouement pour sa sœur !...

Beau dévouement, en vérité, celui qui consiste à se faire la complice d'une infamie !...

Oui, il gardait rancune à cette femme qui, par son attitude déloyale, lui avait fait tant de mal !...

Il lui semblait que si elle avait agi différemment... si franchement, elle lui avait avoué la vérité... l'atroce vérité... il eût moins souffert !...

Pourtant le châtimement dont elle avait été frappée était disproportionné à sa faute !...

Souvent, en songeant à la malheureuse... il s'était senti pris d'une pitié profonde.

En somme, en lui cachant le secret enseveli dans le passé de sa sœur, peut-

LE JUGE CAMBRIOLÉ

A la Cour, le président Laménière avait la réputation, bien justifiée, du reste, d'être un « bon juge » dans toute l'acceptation qu'on est convenu de donner à ce terme.

On l'avait vu souvent, dans des affaires où les accusations étaient, pensait-on, suffisamment justifiées, contester la validité de ces accusations, la véracité des témoignages, et quelquefois même prononcer des condamnations, avec le bénéfice de la loi de sursis, alors que les prévenus étaient des criminels connus depuis longtemps de la police.

Il s'était même, à ce propos, attiré des critiques de la part de la presse, mais il les avait toujours dédaignées, ayant, assurait-il, sa conscience pour lui.

Le président Laménière était un homme de quarante-cinq ans environ, d'un aspect plus sévère qu'il ne l'était en réalité au moral ; sa bonté excessive à l'endroit des délinquants mettait la mort dans l'âme des inspecteurs de police, qui disaient ouvertement qu'il leur était inutile d'arrêter des apaches, puisque le président Laménière les faisait remettre en liberté ou bien les condamnait à des peines par trop insignifiantes.

Leurs rapports de police étaient discutés et quant aux renseignements qu'ils fournissaient sur la moralité des prévenus, on n'y ajoutait que rarement ou peu foi.

Cependant, le président Laménière mit le comble à ses actes précédents, lorsqu'un jour, il acquitta le prévenu Fillodeau, accusé de s'être rendu coupable d'un cambriolage.

Il est vrai qu'il n'avait pas été pris en flagrant délit, mais sa présence, aux environs mêmes de la maison où le vol avait été commis, et la façon que le cambrioleur avait eue de procéder, permettaient de l'accuser de ce vol.

Les renseignements de police sur son compte étaient déplorables, et son casier judiciaire était chargé de plus d'une condamnation.

Fillodeau ne fut pas, d'ailleurs, le moins surpris, quand il entendit son acquittement. Mais où son étonnement ne connut plus de bornes, ce fut d'apprendre par la garde municipale, qui l'avait amené, que le président Laménière le priait de se présenter à son cabinet, à la suspension de l'audience.

— Je me demande ce qu'il peut bien avoir à me dire ? pensa-t-il, l'âme soucieuse.

Mais il ne laissa rien paraître de son émoi, et ce fut d'un pas plus ferme qu'il ne l'avait encore eu au Palais de Justice, qu'il pénétra dans le bureau du juge.

Celui-ci l'attendait, et, tandis que Fillodeau roulait assez piteusement sa casquette entre

ses doigts, le président l'examina quelques instants en silence.

— Fillodeau, finit-il par lui dire, vous avez eu de la chance aujourd'hui.

— En effet, mon président, répliqua l'autre. Mais où voulez-vous en venir ?

Le juge fut tout d'abord déconcerté, pris à l'improviste par cette réponse. Comment ? c'était à lui, au président Laménière, qu'on osait parler ainsi ? Et qui cela, encore ? Fillodeau qu'il venait d'acquitter ! Après tout, cet homme remis en liberté, grâce à lui, avait parfaitement le droit de parler comme il l'entendait, à qui que ce fût.

Et le président Laménière avait un service à demander à Fillodeau.

— J'espérais pouvoir vous être de quelque utilité, lui dit-il, en usant de diplomatie.

— Je vous remercie, répondit l'autre, mais vous savez, je ne « coupe » pas dans le panneau » de vos œuvres de philanthropie. Je ne veux pas échanger mon existence, m'améliorer, accepter la perche qu'on veut bien me tendre, et tous ces trucs-là. Et je n'accepterai pas la place qu'on s'efforcera de me trouver, je ne « marche » pas. A mon âge, on resté ce qu'on a été toute sa vie.

— Mais cela ne paye pas de cambrioler ?

— Si, des fois. Et puis, vous savez, je n'achète pas des rentes sur l'Etat, avec le produit de mes vols.

— Enfin, si cela paye, vous avouerez bien que c'est mal d'agir ainsi.

être obéissait-elle à un mobile louable... peut-être voulait-elle, uniquement, assurer son bonheur à lui, Maurice.

Certes, il devait en convenir, s'il eût tout ignoré... auprès d'Yvonne, il eût vécu heureux.

La comtesse lui avait toujours témoigné une sympathie... mieux, une amitié... qui n'était pas feinte.

Et voici que maintenant, une angoisse, encore jamais éprouvée, naissait en lui... Un remords obscur.

Car c'était à cause de lui que la pauvre femme... obligée, malgré la présence de son mari, de persister dans son mensonge... dans son sacrifice... c'était à cause de lui qu'elle avait eu sa vie brisée.

De ce malheur... effroyable... il portait, indirectement, la responsabilité.

Dans ces conditions, n'était-il pas tenu d'aller trouver le comte Romane...

... De lui dire : — Celle que... sans pitié... vous avez condamnée est innocente !...

Une voix intérieure... la voix de sa conscience lui criait : « Oui, c'est là ton devoir... Tu ne peux t'y dérober. »

Il faisait jour déjà lorsqu'il parvint à s'endormir.

Deux heures plus tard, quand il se leva, sa résolution était prise.

Il procéda à sa toilette... déjeuna rapidement...

Puis, ayant quitté l'hôtel de France, il prit le chemin qui conduisait à la villa San-Pietro.

Son cœur battait à grands coups, désordonné.

C'est qu'aussi cette visite à laquelle il était décidé... oh ! fermement décidé... cette visite lui coûtait énormément.

Pour lui, elle était une nouvelle épreuve encore !...

Le passé... qu'il s'était efforcé d'écarter de son souvenir... le reprenait tout entier.

Devant la grille de la villa, Maurice eut une dernière hésitation.

... Oh ! de courte durée...

Il sonna.

Un valet de chambre vint ouvrir.

— Vous désirez, monsieur ?... s'enquit-il.

— Parler à votre maître, le comte Jean Ledka. Veuillez lui remettre ma carte.

L'autre eut un geste de méfiance.

Que voulait cet étranger ?

Jamais personne autre que les fournisseurs n'avait franchi le seuil de cette demeure...

— Veuillez attendre... prononça-t-il...

je vais voir si monsieur le comte peut vous recevoir.

Il s'éloigna, laissant Maurice près de la grille.

Cinq minutes plus tard, il revenait.

— Voulez-vous me suivre... dit-il au visiteur, nullement étonné de cet excès de précaution.

Et il l'introduisit dans un petit cabinet de travail où... devant un bureau Louis XV... un homme... le mari de la comtesse... était assis.

A l'apparition de Maurice, il se leva.

Il tenait à la main la carte que venait de lui remettre le domestique.

— Je ne vous connais pas, monsieur... prononça-t-il... et j'ignore ce qui peut me valoir l'honneur de votre visite.

Le ton était sec, hautain, peu engageant.

Maurice n'en fut pas intimidé.

— Vous ne me connaissez pas, dites-vous. Pourtant, une fois déjà, il y a plus de vingt ans, la vie nous a mis face à face... ce fut dans des circonstances si dramatiques que je m'explique aisément les défaillances de votre mémoire.

Un tremblement secoua le vieillard.

Il était devenu livide.

... Cet homme et lui s'étaient rencontrés...

... Il y avait de cela plus de vingt ans...

... Dans des circonstances dramatiques...

Mon Dieu, il avait peur de comprendre... peur de deviner...

Et cette peur devint presque de l'épouvante lorsqu'il entendit son interlocuteur poursuivre :

— C'était un soir... le soir de votre retour en France... à l'hôtel de l'avenue du Bois-de-Boulogne... monsieur le comte Romane Lackau.

Le vieillard étouffa un cri qui lui montait aux lèvres.

Il avait fait un pas de recul.

Il voulut nier... se défendre.

... Donner le change à cet homme qui se dressait tout à coup devant lui comme une menace vivante...

... A cet homme dont il ignorait le but.

... Qu'il devait traiter en ennemi.

... Et qui déjà lui était odieux comme le passé... l'abominable passé qu'il évoquait. Il balbutia :

— Le comte Romane Lackau ?...

c'est la première fois que j'entends prononcer ce nom, monsieur. Je ne sais pas ce que vous voulez dire.

Maurice eut un sourire doux et triste.

— Je vois que vous vous méfiez de moi... et je comprends votre défiance...

Pourtant, vous avez tort... et vous allez bientôt vous en rendre compte... Hier, je passais sur la route... devant votre demeure...

Tout à coup, je fus arrêté par la vue d'une jeune fille qui ressemblait étrangement à une pauvre femme à laquelle son enfant a été enlevée par un mari érigé en policier...

J'allais continuer mon chemin... La ressemblance qui m'avait frappé était sans doute imaginaire...

Soudain, près de la jeune fille, un homme surgit... Ah ! lui, tout de suite, je le reconnus...

C'était le mari de la pauvre femme à qui je viens de faire allusion...

Il y avait dans le hasard qui me remettait en sa présence une manifestation de la Justice divine... car aujourd'hui je viens déclarer à ce mari qui a cru venger, autrefois, l'outrage fait à son honneur :

« Vous vous êtes trompé... La femme que vous avez condamnée n'est pas coupable... Depuis vingt années elle expie un crime qu'elle n'a pas commis. »

Voici que, à ces paroles, le comte avait chancelé...

Une voile s'étendit devant ses yeux... Il porta les mains à son front comme pour se convaincre qu'il ne rêvait pas...

qu'il était bien éveillé... Puis il eut un rire convulsif.

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

— Ah ! Ah !... elle n'est pas coupable, prétendez-vous... Et vous croyez que je vais ajouter foi à vos affirmations alors que, devant moi, elle a fait l'aveu de sa faute ?

Il ne protestait plus.

Il reconnaissait être le comte Romane, le père d'Arlette !

— La comtesse Lackau est innocente, répéta le fils du banquier, d'une voix si nette, si ferme, si vibrante de sincérité que Romane tressaillit.

— Ce sont là des mots... Il faudrait, à l'appui de vos dires, des preuves... Elles ne peuvent exister.

— Vous faites erreur, monsieur. Ces preuves existent.

Il ajouta :

— Vous vous rappelez... la nuit tragique... lorsque, subitement, vous êtes apparu dans le salon du rez-de-chaussée...

un homme était auprès de la comtesse ?...

— Un homme... oui... c'est vrai... Ah ! je me souviens à présent... Cet homme, c'était vous !...

— Parfaitement.

— Au moment précis où je suis entré, la comtesse vous disait qu'elle était la mère du petit Hugues.

— C'est vrai.

— Et vous osez, après un pareil aveu, me parler de son innocence !

— Oui, car la comtesse mentait !...

Pour sauver une autre, elle faisait le sacrifice de son honneur !

— Une autre, dites-vous... Vous pouvez la nommer ?

— Oui, C'est...

— Eh bien... Vous hésitez ?

— ... C'est la sœur même de la comtesse, Mlle de Lancenay.

— Yvonne ?

— Oui, fit sourdement le jeune homme.

Il ajouta :

— Je vous ai promis de vous fournir la preuve de la non-culpabilité de la comtesse Lackau... Cette promesse, je vais la tenir...

Auparavant, je dois vous donner des explications indispensables... Deux années avant votre évasion des mines de la Sibérie, où vous fûtes déporté, j'avais fait la rencontre, au château de Largemont, près de la haie des Trépassés, de Mlle de Lancenay...

Nous avions échangé de solennels serments... Elle s'était promise à moi... Puis, un jour, subitement, elle disparut...

Elle était allée rejoindre sa sœur, la comtesse Madeleine, à Kaprivack où, alors, elle résidait... Ne recevant pas de lettre d'Yvonne... ne comprenant rien à sa conduite, qui ne laissait pas que d'être étrange, je résolus de l'aller rejoindre pour avoir, avec elle, un entretien décisif...

Je me rendis donc à Kaprivack... Là, j'appris que les deux sœurs étaient parties en voyage... On ne put, on ne put on ne voulut pas me dire où...

Evidemment, on obéissait à des ordres regus... Je ne savais pas penser. Yvonne, certainement, me cachait quelque chose...

Il y avait là un mystère que, à tout prix, j'étais décidé à approfondir...

Je me mis à la recherche des deux femmes sans parvenir à les découvrir...

Alors je m'adressai à une agence... Puis, je revins à Paris où, un jour, brusquement, j'appris le retour de la comtesse et d'Yvonne à l'hôtel de l'avenue du Bois-de-Boulogne...

Je m'y rendis... Je revis Mlle de Lancenay... Elle me renouvela les serments que jadis elle m'avait faits...

Je la quittai heureux, confiant dans l'avenir... Hélas ! que de souffrances il me réservait !...

Quelques jours plus tard,

que Fillodeau était déjà parti. Et la suspension d'audience étant terminée, la cour, présidée par Laménière, siégea de nouveau.

Les choses se passèrent exactement comme elles avaient été convenues, et, fidèle à sa parole, Fillodeau avait recruté un camarade pour ce coup, certainement le moins banal de tous ses exploits !

Le président, bon à l'excès, avait insisté pour que les domestiques partissent tous de bonne heure, et sa femme et lui, quittèrent l'hôtel les derniers, Laménière ayant veillé par lui-même à ce que tout fût bien clos, — en prenant bien soin toutefois de laisser entrouverte la fenêtre du grand salon, — et les volets, légèrement entrebâillés.

Grâce à la nuit, qui était très obscure, sa femme ne s'était aperçue de rien. Et ce fut le cœur content que Laménière se promit de passer une bonne soirée chez sa belle-mère.

— Enfin ! pensait-il, je vais donc être à jamais débarrassé de son portrait ! Depuis quinze longues années que cela dure ! En voilà assez de ce supplice !

Tout le soir, lui, si réservé à l'ordinaire, s'était montré presque aimable — quel qu'un même avait cru le voir sourire — et quand sa femme ne l'entendait pas, comme à l'habitude, tirer sa montre vers dix heures et demie, pour lui dire qu'il se faisait tard, elle ne le reconnut plus du tout.

Il était minuit depuis longtemps, quand



DE LA POLICE dans le MIDI et le CENTRE

UN BANDIT DE GRAND CHEMIN. — On vient enfin de capturer le fameux bandit Berdagnier qui terrorisait depuis longtemps la région de Céret. Pour se venger du muletier Ouitana qui l'avait parait-il dénoncé, il s'embarqua sur



le chemin que suivait le convoi de mulets et lorsque son ennemi passa, le tua d'un coup de fusil. Les camarades du mort, après une longue poursuite, parvinrent à s'emparer de l'assassin, et voulurent le lyncher. Une potence avait même été préparée à cet effet à la fenêtre d'un grenier. Les gendarmes durent déployer une grande énergie pour protéger leur prisonnier contre la foule.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.



UN HUISSIER MAL RECU. — Une cartomancienne de Clermont-Ferrand, chez laquelle un huissier, M. Marion, était venu pour instrumenter, enferma celui-ci dans son appartement, le laissant aux prises avec un gros chien qu'elle possédait.

L'huissier appela au secours et put, grâce à des voisins, qui lui apportèrent une échelle, s'enfuir par une fenêtre, non sans avoir été cruellement mordu par le terrible molosse.

PUY-DE-DOME.

TUÉE A COUPS DE HACHE. — A Lissac, un cordonnier, François Fabre, a tué sa femme et sa belle-mère à coups de hache. Les motifs de cet acte seraient la jalousie, injustifiée d'ailleurs, de Fabre, qui est alcoolique. Le meurtrier a été arrêté. Il a avoué avoir tué sa femme, mais nie le meurtre de sa belle-mère.

AVEYRON.



DANGERS DES ARMES A FEU. — Aidé d'un bûcheron, un marchand de bois de Montpellier s'était rendu dans la forêt d'Alton afin d'y prendre un chargement de bois. Le bûcheron, se proposant de chasser le lendemain, avait caché son fusil sous des fagots : une détonation retentit soudain ; c'était l'un des coups du fusil, qui était parti, et Phalipon — le bûcheron — avait été atteint en pleine poitrine. La mort ne venant pas assez vite, il s'acheva d'un second coup de fusil pour mettre fin à ses horribles souffrances.

HERAULT.



EXPLOSION SOUS UN TRAMWAY. — A Saint-Étienne, les habitants ont été mis en émoi par une formidable explosion qui s'est produite au passage d'un tramway électrique : les voyageurs, pris de panique, se sauvaient en toute hâte.

On s'aperçut bientôt que l'explosion était celle d'une bouteille remplie de poudre noire qui avait été déposée sur les rails du tramway.

LOIRE.

ASSOMÉ PAR SON PÈRE. — A la suite d'une violente querelle avec son fils Gilbert, Hippolyte Bonnière, âgé de soixante-deux ans, propriétaire très estimé à Mortolère, se voyant menacé de mort, s'est armé d'une pelle et l'a frappé à trois reprises sur la tête. Gilbert Bonnière s'est effondré, la tête fracassée, et a succombé. Le père a été arrêté.

ALLIER.

— Ah, voyons, mon président, où c'est que vous voulez en venir ? Parce que moi, je n'ai pas de temps à perdre.

— Asseyez-vous là, lui dit Laménière, en lui indiquant un siège.

Et comme l'autre l'encourageait à lui dire ce qui semblait tant coûter au président :

— Je vous ai dit tout à l'heure, fit celui-ci, que c'était mal de cambrioler. Eh bien, que penseriez-vous de commettre un vol qui ne serait pas une mauvaise action ? Un cambriolage tout ce qu'il y a de plus légal !

— Ah, dites-donc, mon président, je n'aime pas beaucoup qu'on vienne se « payer ma tête » !

— Il existe chez moi, reprit Laménière, sans se déconcerter, un portrait grandeur naturelle de ma belle-mère. Je veux à tout prix m'en débarrasser.

— Eh bien, vendez-le, brûlez-le, donnez-le.

— Impossible. Depuis quinze ans que ce portrait est chez moi, il a continuellement été un sujet de dispute entre ma femme et moi. Toute tentative de ma part pour m'en débarrasser, a échoué, et ma femme m'a déclaré qu'elle ne renoncera jamais à le voir partir.

Fillodeau eut un sourire, tandis que le juge continuait :

— Je veux avoir la paix chez moi, mais, à côté de cela, je ne puis me faire à l'idée de continuer plus longtemps à avoir ce portrait devant mes yeux. Il faut qu'il disparaisse. Aussi ai-je décidé qu'on me le cambriole.

— Ah, voyons, mon président, où c'est que vous voulez en venir ? Parce que moi, je n'ai pas de temps à perdre.

— Asseyez-vous là, lui dit Laménière, en lui indiquant un siège.

Et comme l'autre l'encourageait à lui dire ce qui semblait tant coûter au président :

— Je vous ai dit tout à l'heure, fit celui-ci, que c'était mal de cambrioler. Eh bien, que penseriez-vous de commettre un vol qui ne serait pas une mauvaise action ? Un cambriolage tout ce qu'il y a de plus légal !

— Ah, dites-donc, mon président, je n'aime pas beaucoup qu'on vienne se « payer ma tête » !

— Il existe chez moi, reprit Laménière, sans se déconcerter, un portrait grandeur naturelle de ma belle-mère. Je veux à tout prix m'en débarrasser.

— Eh bien, vendez-le, brûlez-le, donnez-le.

— Impossible. Depuis quinze ans que ce portrait est chez moi, il a continuellement été un sujet de dispute entre ma femme et moi. Toute tentative de ma part pour m'en débarrasser, a échoué, et ma femme m'a déclaré qu'elle ne renoncera jamais à le voir partir.



DE LA POLICE

Dans la Vallée du Rhône

UNE GALEJADE QUI TOURNE MAL. — Les Marseillais étaient invités à assister au vélodrome aux premiers essais de l'aéroplane. Le Roi d'Espagne... Les préparatifs terminés, l'aviateur annonça qu'il se contenterait de franchir la piste. Alors sur un bref commandement de l'inventeur, six bras vigoureux tirant sur des cordes solides firent descendre



l'aéroplane de la plate-forme inclinée d'où il devait prendre son élan et l'amenèrent tout doucement sur la pelouse devant l'estrade des invités.

Il y eut un instant de profonde stupefaction, pendant que le constructeur du « Roi d'Espagne » s'élança dans la nacelle d'un bon vieux ballon, échappant ainsi à la fureur de la foule déçue et mystifiée, qui manifestait son mécontentement en mettant en pièces l'aéroplane de fantaisie construit pour la circonstance, et sans aucune valeur scientifique.

BOUCHES-DU-RHÔNE.



MORT DE FROID. — Le pêcheur Justiniani préparait son bateau, hier matin, vers cinq heures, à Marseille, lorsque, à la lueur falote de sa lanterne, il aperçut un enfant accroché au quai, les doigts raidis sur un des anneaux où l'on amarre les barques. L'enfant, qui se nommait Joseph Simibaldi, 9 ans, avait manqué l'école, la veille. Le soir venu, craignant sans doute une correction qui l'attendait, il avait voulu aller s'abriter dans une barque de pêche amarrée au quai. C'est en se rendant à bord qu'il sera tombé à l'eau. Il s'était alors accroché à l'ancre, mais le froid l'a saisi et l'a tué. Le corps a été rendu à la famille.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

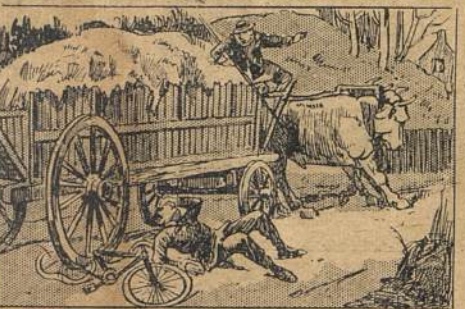


SURPRIS PAR LES NEIGES. — Envoyés pour installer une nouvelle ligne téléphonique entre des cantines-frontières, deux ouvriers de l'administration des télégraphes ont été surpris à plus de 2 000 mètres d'altitude par une effroyable tempête de neige.

Surmontant des difficultés sans nombre, ils ont pu gagner la cantine de Sainte-Barbe où l'hospitalité leur fut aussitôt donnée.

Au dehors, la neige s'élevait à 1^m 50 de hauteur, empêchant toute communication. Fort heureusement, la ligne téléphonique qui les reliait avec Bourg-Saint-Maurice leur permit de donner signe de vie.

HAUTE-SAVOIE.



MORTELL ACCIDENT DE BICYCLETTE. — Le jeune Louis Carlet, monté à bicyclette, venait de Pont-d'Ain lorsqu'il rencontra un attelage de bœufs, venant d'Oussiat. Il ne put se détourner et donna en plein dans l'attelage. On le releva mourant.

AIN.

UNE MALADE DÉSESPÉRÉE. — Le cadavre d'une jeune fille de 25 ans, nommée Marthe Richard, ouvrière en chapellerie, domiciliée rue de Strasbourg à Grenoble, a été retiré, d'un ruisseau, près de la caserne du 2^e d'artillerie. Souffrante d'une maladie nerveuse, Marthe Richard disparut et alla se jeter à l'eau.

GRENOBLE (ISÈRE).

je reçus une lettre de l'agence chargée, par moi de se livrer à une enquête sur la disparition mystérieuse des deux sœurs... Cette lettre m'avisait que la comtesse Lackau et Mlle de Lancenay... sous de faux noms... avaient séjourné, durant cinq mois, chez une montagnarde, dans un chalet isolé, situé sur les Alpes, à cinq kilomètres d'Interlaken et où l'une d'elles avait donné le jour à un enfant... Laquelle des deux sœurs était sa mère ?... On ne savait... La montagnarde, dont elles avaient, sans doute, acheté le silence, refusait absolument de fournir à ce sujet le moindre renseignement.

» Affolé, mordu au cœur par un soupçon abominable, je sautai le jour même dans une voiture et je me fis conduire à l'hôtel de l'avenue du Bois.

» Je voulais avoir une explication avec Yvonne... lui montrer la lettre de l'agence... implorer d'elle la vérité...

» Mlle de Lancenay était absente...

» Un télégramme l'avait appelée inopinément au chevet du marquis de Largemont, frappé d'une congestion.

» Ce fut la comtesse qui me reçut...

» Je ne lui cachai rien de ce que je venais d'apprendre... Je la suppliai de parler... de faire cesser le doute... atroce... qui me torturait.

» Après une hésitation, un combat que je mis sur le compte de sa pudeur alarmée, violente, elle avoua :

» Les renseignements fournis par l'agence sont exacts... Mais Yvonne est innocente... Je suis la mère du petit Hugues !...

La sueur, en grosses gouttes, perlait aux tempes du comte.

— Eh bien !... interrogea-t-il, haletant.

— Eh bien, je vous le répète, la comtesse mentait.

— Pour innocenter sa sœur ?

— Oui.

» C'est à cette minute précise que vous êtes apparu...

» Comprenez-vous maintenant, pourquoi, en ma présence, il n'était pas possible, à la malheureuse, de revenir sur sa déclaration... pourquoi, il lui était interdit de se disculper ?

— Alors, selon vous, la mère de Hugues ?...

— N'est autre que Mlle de Lancenay...

— Pour être aussi affirmatif, il faut que vous soyez certain de dire la vérité... Tout à l'heure, vous m'assuriez posséder des preuves... Montrez-les-moi... Vous ne voyez donc pas le trouble... la souffrance... qu'apporte en moi chacune de vos paroles... Si tout ce que vous dites est vrai, songez combien grands, combien cuisants doivent être mes remords... Par pitié, parlez... Comment avez-vous appris qu'Yvonne, et non la comtesse Lackau était coupable ?

— Par un avis anonyme auquel était joint le fragment d'une lettre écrite par Mlle de Lancenay à sa sœur et dans laquelle elle lui disait sa peine profonde d'être séparée durant quelques jours, de Hugues... son fils.

— L'écriture d'Yvonne me fut familière... je la reconnaîtrai encore entre mille... Cette lettre... ce fragment de lettre plutôt est toujours en votre possession ?... Vous pouvez me le confier ?...

— Le voici.

— Le voici.

les Laménière rentraient chez eux, rue Reynouard, et le président eut peine à contenir sa joie, quand, de loin, il aperçut à demi ouverts les volets de la fenêtre. Pour un peu, il se fût frotté les mains.

A peine entrée, ce fut sa femme qui s'aperçut du vol.

— Georges, s'écria-t-elle, en levant les bras au ciel, on nous a cambriolés !

Le président dut reconnaître que c'était exact.

— Pourquoi qu'on n'ait pas emporté le portrait de maman ! fit encore M^{me} Laménière, en courant au salon. Ah, non ! Dieu soit loué, le voilà ! les voleurs n'ont enlevé que le cadre !

A ces mots, le président crut se trouver mal. Hélas ! Ce n'était que trop vrai. Le portrait de sa belle-mère était toujours là, tel qu'il le voyait depuis quinze ans, enlevé de son cadre qui avait disparu.

Il tomba plutôt qu'il ne s'assit dans un fauteuil, pendant que sa femme constatait la disparition de toute l'argenterie et d'objets de valeur.

Et si M^{me} Laménière n'avait point été aussi occupée, elle eût pu l'entendre murmurer entre ses dents :

— Le lâche !

Depuis ce cambriolage commis chez lui, on a remarqué, au Palais, que le président Laménière ne montrait plus autant d'indulgence à l'égard des prévenus...

D'un geste rapide... d'un geste de folie, Romane s'était emparé du papier que lui tendait le fils du banquier.

A peine y eut-il jeté les yeux qu'il eut comme un éblouissement...

... Comme un vertige.

— Oui... vous avez raison... cette lettre... c'est bien elle qui l'a écrite.

— Ce n'est pas tout... Lorsque me fut révélée sa trahison... avant que de rompre définitivement avec elle... dans l'espoir insensé qu'elle se disculperait... qu'elle donnerait une excuse à sa conduite... qu'elle fournirait la preuve de son innocence, j'ai envoyé mon père auprès de Mlle de Lancenay... Hélas ! à l'accusation terrible... à l'accusation précise formulée contre elle, elle n'a rien trouvé à répondre !...

» Son silence était le plus positif... le plus concluant des aveux.

Ecrasé par la révélation... par l'épouvantable révélation qui venait de lui être faite... les jambes chancelantes, le comte s'était laissé tomber dans un fauteuil.

De ses deux mains comprimant ses tempes qui se soulevaient... les coudes aux genoux... durant quelques secondes, il demeura silencieux.

Puis des mots hachés, confus, s'échappèrent d'entre ses lèvres :

— Oh ! c'est affreux... affreux !... Elle est innocente !... Et moi qui, depuis vingt ans, l'ai privée des caresses de son enfant... moi, qui l'ai condamnée à un martyre sans nom... Ah ! Madeleine... Madeleine, me pardonneras-tu jamais ?

Dans les yeux de l'implacable vieillard... deux larmes apparurent... deux larmes qui, lentement, glissèrent sur ses joues.

Et en face de cette douleur qu'il devinait effroyable... de cette douleur qui pouvait presque être considérée comme un châtiment... Maurice se sentit remué profondément.

Il dit, en faisant un pas pour se retirer :

— Ayant été la cause involontaire du malheur qui a dévasté votre existence et celle de la comtesse... j'ai cru qu'il était de mon devoir de le réparer... et je bénis le hasard qui m'en a offert l'occasion... et je n'ai qu'un regret, hélas ! c'est que cette occasion ait tant tardé à se présenter.

Le comte s'était mis debout.

Il s'avança vers Maurice... lui prit les deux mains qu'il étreignit avec force.

— Monsieur, je n'oublierai jamais la générosité de votre conduite... Grâce à vous, l'erreur... épouvantable... dans laquelle je vivais s'est dissipée... grâce à vous une épouse retrouvera son mari... une mère son enfant... vous avez, par ce fait, acquis un droit impérissable à ma gratitude.

— J'ai obéi simplement, je vous le répète, à la voix de ma conscience... Tout homme d'honneur, à ma place, eût agi de même.

Il s'inclinait.

Il fit un nouveau pas vers la porte. Sa mission était terminée.

Romane l'accompagna jusqu'au vestibule.

Lorsqu'il revint dans le cabinet de travail, il aperçut sa fille qui... écartant une

draperie... se dressait tout à coup devant lui...

... Pâle...

... Frémissante.

Oh ! si pâle... si frémissante...

... Qu'à sa vue, il eut un geste de recul.

... Presque de terreur.

— Arlette... balbutia-t-il... tu étais là... dans la pièce voisine...

» Tu as tout entendu ?

C'était vrai.

Elle avait tout entendu.

Depuis six mois que, elle et son père avaient quitté la Bohême, c'est-à-dire depuis l'époque où... à la frontière... un matin... ils avaient fait — à la suite de quels événements ! — leurs adieux à Boris... il semblait que pour la jeune fille, l'existence fût une charge... un poids trop lourd à ses frêles épaules...

Elle ne mangeait plus ; tout semblait lui être insupportable... Ses joues se creusaient. De larges cercles noirs s'éclaircissaient autour des yeux, avaient encore leur flamme ardente. Et les lèvres décolorées avaient, aux commissures, un pli léger qui disait la lassitude et le désespoir muet que rien ne pouvait vaincre.

Ah !... elle sentait bien que sa vie était brisée sans retour !...

... Brisée... depuis l'épouvantable secret qui lui avait été révélé par son père.

... Depuis qu'elle avait appris que celui qu'elle aimait d'amour, celui à qui elle avait fait le rêve de consacrer sa vie, n'était autre que son frère.

Mon Dieu, elle n'aurait pu croire à cela si son père n'en avait pas affirmé la vérité, s'il ne lui en avait pas fait le serment sur sa tendresse paternelle dont elle ne pouvait douter...

Ah... quand elle avait vu partir Boris... quand il avait disparu à ses regards, là-bas, sur les confins de la Bohême... elle avait senti qu'une blessure s'ouvrait en elle !

... Une blessure qui ne s'était pas refermée.

... Qui ne se refermerait jamais.

C'était un sacrilège... c'était une sorte de profanation que de songer à lui ; et pourtant, elle y songeait sans cesse.

Et elle se disait :

— Père a dû se tromper... être victime de quelque étrange, de quelque invraisemblable coïncidence.

Hugues, l'enfant emmené autrefois en Russie par le vieux Michel, ce n'est pas Boris... non ce n'est pas Boris... Il est impossible qu'il soit mon frère.

» Il m'aime et je l'aime...

Et c'était cet amour défendu... cet amour criminel qui empoisonnait sa vie...

Ah ! Dieu la frappait injustement !...

Elle ne pouvait être à sa mère... elle ne la verrait jamais.

Et elle ne verrait jamais plus celui dont la pensée... à cette minute encore... faisait battre son cœur...

... Oh ! follement... éperdument.

Et Romane n'essayait même plus de la consoler. Et, plus d'une fois déjà, le soir, les mains unies, silencieusement, devant l'irréparable, ils avaient pleuré ensemble.

(Lire la suite au prochain numéro.)

DES CAMBRIOLEURS BIEN POLIS

Une dame, habitant la petite ville de Triel, venait de sortir avec ses enfants, ne laissant chez elle que sa mère, une vieille femme de 82 ans. Celle-ci, percluse de douleurs, était alitée.

Trois cambrioleurs profitèrent de cette absence pour pénétrer dans la maison.

Le hasard les mit en présence de la malade dans son lit, et celle-ci, plus morte que vive, eut son dernier jour arrivé.

Les cambrioleurs la rassurèrent aussitôt toutefois. L'un d'eux, avec la plus exquise courtoisie, lui dit :

— Madame, vous voudrez bien nous excuser. N'avez aucune crainte. Nous savons le respect dû à la vieillesse et ne voudrions, à aucun prix, vous causer le moindre mal. Nous n'en avons qu'à l'argent et aux objets de valeur qui se trouvent ici. Permettez-moi donc de vous tenir compagnie, tandis que mes amis fouillent la maison.

L'aimable cambrioleur tint parole, et venant s'asseoir au pied du lit de la vieille dame, s'entretenait avec elle, tandis que les deux autres malandrins cambriolaient l'habitation en toute conscience.

Lorsqu'ils eurent terminé, ils rejoignirent leur compagnon, et tous trois prirent congé de la malade, avec force saluts et en s'exclamant encore une fois du dérangement occasionné par eux.

A son retour, la famille put se rendre compte de l'importance du vol commis, et la vieille mère, interrogée, conta l'aventure qui lui était arrivée, ajoutant :

— Quel malheur que c'étaient là des cambrioleurs ! C'étaient des jeunes gens si polis, si bien élevés !

FRESNES, UNE DES MEILLEURES AUBERGES DE FRANCE

Nous avons tort de ne pas lire avec plus de soin les affiches officielles. Un de ces placards blancs nous apprend jusqu'à quel point la paternelle administration veille au confortable raffiné de ses pensionnaires de Fresnes-les-Rungis. Qu'on en juge :

Il va y avoir le 5 novembre, à la préfecture de police, une adjudication en plusieurs lots de fournitures alimentaires pour ladite prison. En voici quelques-unes :

1500 kil. tapioca, 1500 kil. marmelade pommes et poires, 1000 tablettes de chocolat, 500 kil. de caramels mous, 1000 kil. réglisse jaune, 1000 kil. réglisse noir, 1000 kil. figues sèches de Smyrne, 2000 kil. saucisson de Lyon, 2000 kil. savonnettes de toilette, 100 flacons eau de Cologne... puis, filets d'anchois, charcuterie fine, gâteaux secs, etc., etc.

— Pourvu que ces affiches ne nous créent pas une nouvelle variété de criminels : les apaches par gourmandise !

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES (Suite).

vingt ans de travaux forcés pour vol de boîtes de recettes dans ce même train 16, mais à La Mothe-Bouvron. Quatre fois il s'évada du bagne, fut repris trois fois, et finalement disparut.

Albinet, Roche, Morin, plus un quatrième inculpé, Saffroy, qui a recélé Morin chez lui et l'a aidé à dilapider l'argent volé, ont comparu devant le jury de Seine-et-Oise.

Tout le système d'Albinet, l'instigateur et l'organisateur de l'attaque du train 16, a consisté à soutenir qu'il n'y a rien de commun entre lui, innocent, et cet Albinet qu'on l'accuse d'être.

« Je m'appelle Louis Leray, a-t-il dit. J'ai trente-quatre ans et demi. Je suis mécanicien à Panama. Au moment où cet Albinet était au bagne, j'étais, moi, en Amérique, et, à l'époque précise où vous placez une de ses évasions, je me trouvais en traitement à l'hôpital de la Guayra, dans le Venezuela... »

Mais cette affirmation, répétée à de nombreuses reprises au cours de quatre longues audiences, ne pouvait guère influer sur la conviction des jurés et de la Cour.

Le prétendu Leray devait du reste la rétracter, au lendemain du jugement, par la déclaration suivante, faite en présence du brigadier de gendarmerie Tremblay :

« Eh bien, oui, c'est bien moi, Albinet, l'ancien employé de chemin de fer, évadé du bagne. Ceux qui m'ont condamné ne se sont pas mis le doigt dans l'œil... »

Le jury de Seine-et-Oise a rapporté un verdict en vertu duquel :

Albinet, dit Leray, est condamné, A LA PEINE DE MORT ;

Morin, dit Charlot, aux travaux forcés à perpétuité ;

Roche, à cinq ans de réclusion et à dix ans d'interdiction de séjour.

Quant à Saffroy, convaincu seulement du recel de malfaiteurs, il s'en tire avec deux ans de prison.

Ajoutons qu'il n'y aurait plus y avoir, aujourd'hui, le moindre doute sur l'identité de l'instigateur de l'attaque du train 16.

En effet, le prétendu Leray, signant son recours en cassation, n'a pas hésité à le signer, en toutes lettres : « Emile Albinet ».

Puis il a confirmé au chef du Parquet de Versailles les aveux faits au brigadier Tremblay.

De l'échafaudage de mensonges qui constituait tout le système d'Albinet, il ne reste par conséquent plus rien, à cette heure.

L'Assassinat du Père « Quinze-Capotes »

Le 12 octobre dernier, M. Louis Annoque, un vieil original connu sous le sobriquet de « Quinze-Capotes », était trouvé assassiné dans sa maison de la rue des Bleuets, à Saint-Omer.

Le malheureux avait été surpris pendant son sommeil, assommé à coups de bêche et de brique, puis, pour qu'on pût croire à un suicide, son corps avait été pendu à une poutrelle de la chambre à coucher. Le crime avait eu le vol pour mobile.

Les soupçons se portèrent immédiatement sur un jeune homme de vingt ans, Jules Millon, pupille de l'Assistance publique, qui avait été vu, dans la soirée et dans la nuit du crime, rue des Bleuets, et dont l'attitude et les propos avaient paru suspects. Il fut arrêté et les charges les plus précises ne tardèrent pas à s'accumuler contre lui malgré ses dénégations.

Jules Millon vient d'être condamné à mort par la cour d'assises du Pas-de-Calais.

L'Affaire Steinheil

M. André a continué, sans bruit, mais avec une patience inlassable, à rétablir des faits qu'avait dénaturés ou laissés obscurs la première instruction.

Et, sur un point spécial, il est arrivé à un résultat de très réelle importance.

On se souvient qu'au lendemain du crime et dans plusieurs de ses dépositions ultérieures, Mme Steinheil avait prétendu que des bijoux lui avaient été volés par les assassins de son mari et de sa mère.

Puis, après avoir plusieurs fois varié dans ses affirmations, quant à l'importance de ce prétendu vol, elle déclarait enfin que, sur une liste des objets de cet ordre disparus, fournie par elle à la Sûreté, et qui comportait douze numéros, il y avait eu, de sa part, erreur pour la moitié, mais que les six autres lui avaient été réellement volés.

Afin de bien élucider cette question, M. André a fait procéder, dans le pavillon de l'impasse Ronsin, à une saisie complète de tous les bijoux de l'inculpée, ainsi que de ceux de Mlle Marthe Steinheil.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL POUR TOUS LES CONCOURS DE L'ŒIL DE LA POLICE

1^{re} Prennent part à nos concours tous les lecteurs et lectrices de ce journal. — 2^e Aucune des solutions n'est rendue. — 3^e En cas d'égalité, les noms des concurrents sont tirés au sort. — 4^e Le sont seuls publiés les noms seuls au sort. — 5^e Il n'est tenu aucun compte des solutions qui arrivent après l'expiration du délai indiqué dans chaque concours.

Toutes les solutions des concours de L'Œil de la Police doivent être adressées au nom de M. Lecocq, 8, rue Saint-Joseph, Paris.

Nous prions très instamment nos lecteurs et nos lectrices de bien vouloir mettre sur l'enveloppe d'envoi, de façon très apparente, le nom ou le numéro du Concours. Cette indication est des plus importantes pour nous et pour eux.

Nous prions instamment nos lecteurs de ne jamais mettre de timbres ni mandats dans les lettres qu'ils adressent à M. Lecocq. Ne pouvant, à notre grand regret, répondre individuellement aux demandes que ces lettres peuvent contenir, nous déclinons donc toute responsabilité à cet égard.

Nous invitons nos lecteurs à ne jamais adresser de lettres ou solutions recommandées au nom de M. Lecocq. Tous envois recommandés ou insuffisamment affranchis seront rigoureusement refusés.

NOTA. — Les solutions des concours en plusieurs séries doivent être collées sur une même feuille de papier et adressées ensemble, lorsque les séries du même concours sont parues, à M. Lecocq, 8, rue Saint-Joseph, Paris. Toute réponse partielle pour ces concours serait éliminée d'office.



LISTE DES PRIX

1^{er} prix : UNE MAGNIFIQUE BOURSE châteline en argent contrôlé, mailles fines, avec separation. — 2^e prix : Un superbe service à liqueurs, composé de 6 gobelets en argent contrôlé, et d'un plateau en métal argenté. — Du 3^e au 6^e prix : Une charmante pendulette en métal. — Du 7^e au 10^e prix : Une excellente montre en a. ter



noir, pour dame. — Du 11^e au 30^e prix : Un bon service à découper. — Du 31^e au 32^e prix : Un élégant sac de dame, cuir lustré. — Du 33^e au 50^e prix : Un joli bloc-notes de poche, en métal doré-mat. — Du 51^e au 100^e prix : Une belle chaîne américaine, avec 3 mousquetons et un médaillon. — Du 101^e au 150^e prix : Un joli porte-cartes, en cuir lustré.

Concours n° 14 (6 séries)

La Bande des Badochards

TROISIÈME SÉRIE

Une bande de cambrioleurs qui s'est constituée sous la dénomination pittoresque de « Bande des Badochards » a mis en coupe réglée toutes les chambres du sixième étage des maisons neuves situées entre la rue des Notaires et celle des Boisanois.

Cette bande de cambrioleurs se compose de 6 membres : 4 hommes et 2 femmes. Nous publierons le portrait de chacun des membres de cette redoutable association, tel qu'il nous a été fourni par le service anthropométrique et nous mettrons en face un croquis fait d'après nature par un de nos correspondants au moment où le voleur rentrait chez lui les mains chargées de butin. Nous demandons à nos aimables lectrices et lecteurs de bien examiner ces 2 dessins et de nous dire quels sont les objets qu'a volés la cambrioleuse. Avec un peu de perspicacité ils viendront facilement à bout de ce petit travail qui est uniquement œuvre d'observation et rien de plus.

Ce concours comprendra six séries. Lorsque paraîtra la sixième série nous vous indiquerons la date à laquelle vous devrez nous envoyer les solutions.

Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les huit solutions devront être adressées à M. Lecocq, à L'Œil de la Police, 8, rue Saint-Joseph, Paris. Prière de n'y joindre ni timbres, ni mandats.

Indiquer nettement, sur l'enveloppe d'envoi le nom ou le numéro du concours.

Il est indispensable d'envoyer avec les six solutions, les dix bons de concours qui se trouvent à la page 11 de L'Œil de la Police.

Puis, ces bijoux ont été soumis aux experts.

De l'examen de ces derniers, il résulte avec évidence que, sur les six bijoux déclarés par la veuve, sous la foi du serment, comme lui ayant été volés, deux au moins ont été reconnus comme étant restés en sa possession postérieurement à sa déclaration formelle de vol.

Il est donc aujourd'hui acquis que Mme Steinheil commettait là un mensonge aussi impudent qu'imprudent.

Et ce n'est pas par des faits de ce genre que pourront s'atténuer les lourdes charges qui pèsent sur elle...

MESSINE ET REGGIO

Cette admirable et malheureuse région de l'île de Sicile et des côtes de Calabre reste plongée dans la désolation et dominée par la terreur.

Après les effroyables secousses du sol qui ont amené l'effondrement de villes entières et de villages, après le formidable ras de marée qui compléta si atrocement l'immense désastre en lançant contre le littoral, en un assaut dévastateur, les flots affolés du détroit, la Nature ne semble pas vouloir désarmer encore.

Elle laisse planer sur tout ce pays des menaces nouvelles de ruine, de destruction et de mort.

Une large fente s'est brusquement ouverte au pied de l'Etna, entre Taormina et Catane. Et cette crevasse, d'où s'exhalent des gaz méphitiques, apparaît aux populations siciliennes comme présageant une prochaine éruption. On l'appelle déjà la Bouche de l'Enfer.

L'affreuse douleur des innombrables deuils récents se complique ainsi d'angoisses constamment ravivées.

L'avenir paraît aussi sombre et chargé d'horreur que le passé.

Mais si l'effroi persiste, l'œuvre de sauvetage n'en a pas moins été conduite par les sauveteurs avec autant de courage tenace que d'infatigable dévouement.

C'est pied à pied, sans un instant de défaillance et de répit, qu'on a lutté, depuis le premier jour, pour ramener des victimes à la lumière et à la vie... Au désespoir aussi, car, de ces « rescapés », combien n'ont-ils pas à pleurer tous les êtres chers qui les entouraient joyeusement quelques jours plus tôt, en qui ils avaient mis toutes leurs affections, toutes leurs espérances, et dont ils ne voient plus autour d'eux que les cadavres noirs !

N'est-ce point là le cas de ce malheureux, aujourd'hui sauvé, qui resta deux semaines enseveli, sans nourriture aucune, au milieu des décombres, et assista, impuissant et dé-

sespéré, à la lente agonie de sa femme et de ses quatre enfants auxquels il survit seul...

Ah ! qui dira jamais toutes ces horreurs et toutes ces épouvantes !

Et qui pourra jamais retracer toutes les poignantes surprises que les travaux de secours ont réservés aux hommes qui s'y dévouaient avec tant de vaillance et d'ardeur... Un exemple entre des centaines :

A Reggio, un petit fantaisin abatit d'une balle un pigeon qui voletait effaré au-dessus des ruines. Il se baissa, pour ramasser l'oiseau. Or, à ce moment, il aperçut sortant d'un trou, une petite main qui s'agitait... On se mit aussitôt, avec d'innombrables précautions, à creuser le sol à cet endroit — et l'on déterra deux enfants, le frère et la sœur, que des poutres entrecroisées avaient, comme par miracle, protégés contre l'écrasement. Mais, hélas ! en les épargnant, la catastrophe avait fait d'eux des orphelins... Après des deux pauvres enfants, gisaient, affreusement écrasés, les corps de leur père, de leur mère...

Ailleurs, c'est une touchante histoire — qui fait penser, quoiqu'il s'agisse de l'amour et non de crime, au phénomène télépathique si étrangement impressionnant qu'enregistrait L'Œil de la Police dans son avant-dernier numéro.

Le soldat Francesco Gatto, en garnison à Naples, était accouru à Messine avec l'espérance de sauver sa fiancée Menichella, servante dans une maison qui ne formait plus maintenant qu'un monceau de ruines.

Malgré tous les efforts qu'on avait pu tenter, et auxquels avait ardemment participé Gatto, les décombres, d'où ne montait plus une plainte ni un appel, n'avaient encore voulu rendre aucune proie.

Prostré de fatigue, le pauvre amoureux s'endormit — et rêva. Il rêva que la femme qu'il aimait apparaissait à la fenêtre d'une maison en flammes, et qu'étendant vers lui des bras qui suppliaient, elle appelait : « Francesco ! Francesco ! viens à mon secours ! sauve-moi ! »

Réveillé tout à coup, et transporté par une foi invincible en la réalité du songe, il courut au campement voisin des ruines qui avaient enseveli sa promise, et supplia un officier de faire sur-le-champ reprendre les recherches, qui devaient, il en était sûr, aboutir.

Emu par le ton de conviction et par les sanglots du jeune homme, l'officier céda. Et Francesco Gatto, à la tête d'une équipe, courut à la maison effondrée, devant laquelle il cria, de toute la force de sa voix et de toute la confiance de son cœur : « Menichella ! Menichella ! au nom de notre amour, réponds-moi ! »

Alors une voix sortie de lamas de ruines lui répondit, comme dans son rêve : « Francesco ! Francesco ! viens à mon secours ! sauve-moi ! » Et, après sept heures de tra-

vail, on arrachait Menichella au sinistre sépulcre où durant plusieurs jours elle avait dormi... Car elle avait dormi d'un long sommeil cataleptique, d'où elle n'était sortie qu'au milieu de la nuit précédente, pour lancer vers son fiancé le cri d'appel qu'au loin, dans un songe, il avait entendu...

Ce cas de télépathie, ainsi que les circonstances dans lesquelles il s'est produit, a été contrôlé par deux médecins. Le miracle d'amour, d'une incontestable véracité, n'est donc pas uniquement certifié par plusieurs témoins : il est, en outre, attesté par la science.

C'est comme un soulagement pour le cœur oppressé de trouver un tel soubresaut de tendresse et de bonheur dans la morne épouvante de l'effroyable cataclysme.

Et c'est aussi avec un doux attendrissement qu'on pense à ces enfants, mis au monde par des « rescapées », sur des navires ou les malheureuses femmes avaient trouvé un refuge, et où — le vagissement des nouveau-nés devenant ainsi un cri d'espoir — la vie a semblé prendre sur la mort une immédiate revanche...

UN MONSIEUR offre gratuitement de

vous faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

VICTIMES DU SORT

SI VOUS VOULEZ posséder les secrets d'amour, voir la déveine vous quitter, gagner aux jeux, loteries, détruire ou jeter un sort, écraser vos ennemis, avoir chagrin, richesses, santé, beauté et bonheur. Ecrivez à Moorys, le sorcier des Roches Noires, 18, rue de l'Ecluse, Paris, qui envoie gratuitement curieux petit livre.

VOULEZ-VOUS RIRE??

Envoyez à DONADA, 53, r. d. de Nazareth, Paris, 10^e arr., 5^e étage, 1^{er} bureau, prime et les catalogues illustrés de 1000^e farces, attrapes, surpri., phys., amusantes, chansons, monolog., pièces théâtre, magie, sorcel., magie, instrum., musiq., bijoux, parfums. — Gros et Détail.

REUSSIR

vaincre la fatalité, vous venger des méchants, obtenir amour, fidélité, santé, bonheur, richesse, puissance, vie heureuse. Notice gratis. Ecrivez Sorcier ADO, 251, r. St-Denis, Paris.

SAGE-FEMME

In Cl. Discretion absol. Pension Barlet, 112, rue Réaumur. Beauté des Seins, Epilation, Obésité. — Renseignements gratuits.

Dans notre prochain numéro :
Nous commencerons un Grand Concours en 8 séries
LE FLAIR DE L'AGENT DUFLAIR
doté de très NOMBREUX PRIX

L'ŒIL DE LA POLICE
CONCOURS N° 14
La Bande des Badochards
BON N° 3
Conservé ce bon et nous le retourner à la date que nous indiquerons

Abonnements à L'ŒIL DE LA POLICE :
FRANCE : 6 francs par an — ÉTRANGER : 8 francs par an
Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite
L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABAILLE
(Ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 0 50^e pour recevoir franco à domicile.)
Adresser les demandes, 8, Rue Saint-Joseph, Paris.

L'ŒIL DE LA POLICE



En janvier 1906, à Violaines, Abel son frère, Vromant et Deroo, avec une cruauté inouïe, assomment à coups de tisonnier et de couvercle de poêle, M. Lecoq, sa femme et sa fille.



A Bailleul, en avril 1906, Abel Pollet et Deroo, les vieillards, M. Vercruysse. Ils le pendent et, tandis que met à la recherche de son argent, Pollet lui tire deux revolvers en pleine face.



A Crombecky en janvier 1906, Abel Pollet et les frères Deroo surprennent au coin de leur feu deux septuagénaires, les époux Louzie, qu'ils assomment à coups de bâton, afin de leur faire avouer où est leur argent, et les laissent pour morts.

Pollet et trois complices s'introduisent, le 16 août 1906, chez les époux Lenglemetz, cabaretiers à Lonçon, âgés de 80 et 78 ans, tuent le mari, laissent la femme pour morte.

A Colonne-sur-la-Lys, Abel et Auguste s'introduisent chez M. Deron; ils tentent de l'étrangler, le frappent à coups de sabre et le laissent pour mort sur le carreau.



LA BANDE DU « CARTOUCHE DU NORD »

Le Gérant : A. CHATELAIN

CORREIL. — IMPRIMERIE CRÉTÉ.